

Le premier hebdomadaire des faits-divers

4^e Année - N° 163

1 FR. 50 - TOUS LES JEUDIS - 16 PAGES

10 Décembre 1931

DÉTECTIVE

Le trou aux anguilles



Mouvault, vaincu, vient d'avouer au juge d'instruction qu'il a torturé son rival, Brunet, avant de l'ensevelir dans un linceul de fer.

(Lire, pages 8 et 9, l'émouvante enquête de notre collaborateur Marcel Montarron.)

AU SOMMAIRE | Le fruit vert, par Gilbert Rougerie. — Les Hommes Punis, grand reportage au bagne, par Marius Larique. — Le souper funèbre, par Luc Dornain. — La fille perdue, par Roger Lemesle. — Sur la paille, par Augustin-Rodet. — La femme et le crime, par Frédéric Boufet.

Stupidité

Tous les chroniqueurs judiciaires ont noté la disposition finale de l'arrêt de la cour d'assises de la Seine qui, après avoir acquitté Gabrielle Joron, accusée de tentative de meurtre, condamna aux dépens du procès la victime M. de Astoreca.

Le bon sens a tout de suite protesté contre ce résultat qui était l'application la plus stricte du droit : confirmation du vieil adage qui fait de la loi et de l'équité des principes difficilement conciliables.

Stricte application de la loi, disons-nous ? Parfaitement.

La partie civile qui succombe, dit le texte légal, est condamnée aux dépens ; ce qui est vrai souvent au propre et au figuré mais ce qui est aussi révoltant : on ne peut qu'applaudir à cette rébellion du bon sens populaire et souhaiter qu'il soit mis fin à une législation par trop choquante.

En vue de soulager le trésor public, il a été édicté sagement que les plaignants qui se constitueraient partie civile et qui, par là même, mettraient en mouvement tout l'appareil judiciaire, juges, policiers, experts, témoins, devraient consigner, au greffe du tribunal, une somme suffisante pour assumer les frais que nécessite l'instruction d'un procès ; mesure judicieuse, sauvegarde des intérêts de l'Etat, destinée en même temps à arrêter le nombre des plaideurs téméraires qui, pour un oui ou pour un non, n'hésiteraient pas, s'il n'y avait un obstacle financier, à encombrer les palais de justice de réclamations souvent absurdes.

L'histoire douloureuse de Gabrielle Joron et de M. de Astoreca, nous montre toutes les différences qui peuvent exister entre ce tragique, mais en somme banal fait divers, et les hypothèses de plaintes téméraires auxquelles nous avons fait allusion.

Il ne s'agit pas ici de réclamations inopportunes, de plaintes sans fondement. Bien plus, et c'est là qu'apparaît l'incohérence du système actuel, ce n'est pas M. de Astoreca qui a saisi la justice, mais la justice qui s'est saisie elle-même, qui, d'office, est entrée en action, a désigné un juge, a recueilli, par une longue information, tous les témoignages, toutes les preuves nécessaires, qui a porté le débat devant la cour d'assises et parce que la victime, au cours d'une instruction déjà commencée, s'est constituée partie civile, et que le jury, (pitoyable) a absous l'accusée, tous les frais d'un procès dont il n'est pas responsable sont mis à la charge de celui qui, en toute justice, ne les mérite pas.

Il devrait être entendu qu'en toute hypothèse, sauf le cas de légitime défense, celui qui attende ou qui cherche à attenter à la vie d'autrui, devrait être condamné aux frais du procès.

Le drame récent, qui fournit le thème de notre commentaire actuel, illustre à merveille cette critique générale d'un vice de notre code qui heurte, plus encore que notre désir de justice, notre souci de comprendre.

L'ARMÉE du Salut, avec ses missionnaires en képi et ses orchestres, va bientôt s'installer en Guyane.

Au bagne.

La nouvelle a paru de peu d'importance et on lui en a peu donné. Et cependant elle est sensationnelle.

Car, pour qui veut examiner les choses d'un peu près, l'arrivée des disciples de William et d'Évangéline Booth, dans les bas-fonds de Saint-Laurent-du-Maroni, c'est peut-être le commencement de la réforme du bagne.

La réforme que nos collaborateurs Albert Londres et Louis Roubaud réclament depuis sept ans, la réforme que notre collaborateur Marius Larique, de retour de chez les Hommes Punis, réclamera sans se lasser.

La presse peut se féliciter de la victoire remportée, par l'Armée du Salut, sur la routine administrative, car c'est elle qui l'a préparée.

Maintenant le premier drapeau de l'assistance morale aux exclus est planté. Dans quelques mois, le commissaire général Albin Peyron, accompagné de plusieurs officiers de l'Armée du Salut, ira installer le premier « foyer du bagnard libéré ».

Deux phrases du fondateur de l'Armée du Salut, inscrites sur des banderoles, en situeront le caractère. Ceux que chacun repousse, soit par crainte, soit par dégoût, liront :

« Nous sommes les balayeurs du monde moral, voués au nettoyage des égouts de la civilisation ». Et aussi :

« En relevant les tombés, veillons à ne pas troubler la sécurité de ceux qui se tiennent difficilement debout ».

Innovation à signaler : les missionnaires de l'Armée du Salut ne vont pas seulement au bagne pour y représenter une foi à laquelle ils apportent un dévouement passionné ; ils y vont surtout accomplir un devoir d'humanité et de bienfaisance. A ce titre, ils ont obtenu le concours dévoué du ministre des Colonies et

l'appui officiel de l'Administration pénitentiaire. Ainsi, ceux qui sont chargés par profession de réprimer, collaboreront-ils avec ceux qui ont principalement la mission de relever et de rendre de l'espoir aux désespérés...

Il faut louer cet effort. D'autant que le programme des missionnaires du bien est formel. Ils ont la volonté d'empêcher que la répression soit aggravée par des cruautés superflues. Ils se proposent d'éviter, aux forçats les plus jeunes, les sévices avilissants, odieux que leur infligent les vétérans, les incorrigibles. Ils veulent remédier à la condition misérable des libérés, et, dans certaines circonstances, leur permettre de rentrer en France et de s'y refaire une vie.

Sans doute objectera-t-on qu'il est des honnêtes gens qui, chez nous, ont besoin d'assistance... Mais, n'oublions pas qu'en secourant les désespérés, en les ramenant à la conscience du bien,



Une des disciples du général William Booth, sa fille Eva, qui partira pour St.-Laurent.



Missionnaires en képi et orchestre en tête, l'Armée du Salut va débarquer en Guyane.



Le commissaire général Albin Peyron ira installer à Cayenne le premier « foyer du bagnard ».

la société supprime autant d'ennemis.

Dès son arrivée en Guyane, le commissaire Albin Peyron se propose de créer un « foyer » pourvu de dortoirs, d'un restaurant populaire, d'une bibliothèque, d'une salle commune où pourront être servis des boissons hygiéniques.

Mais voici la profession de foi des missionnaires telle que M. Albin Peyron nous l'a lui-même précisée.

— Le restaurant populaire devra être organisé de façon à ne pas faire concurrence aux rares libérés qui ont trouvé à gagner leur vie, comme petits restaurateurs.

« Le plus important sera de joindre à ce foyer une sorte d'atelier pour commencer, dès le début, l'as-

sistance par le travail. Les libérés y trouveront à exercer leurs métiers d'autrefois, celui de cordonnier, de menuisier, d'horloger par exemple. Nous pourrions les aider en leur prêtant les outils nécessaires, qu'ils ne peuvent tout de suite acheter, comme aussi en leur facilitant la vente ou le placement de ce premier produit de leur labeur. Ces hommes auront un abri sûr contre l'ardent soleil et les pluies dévastatrices. Ils seront également protégés contre ceux qui sont restés des malfaiteurs.

« A côté de ces ateliers, il y en aura beaucoup d'autres à organiser, pour la fabrication des conserves et des confitures par exemple, les fruits étant très bon marché et en grande abondance (citrons, goyaves, ananas, baccas, etc...). Rien n'empêchera non plus d'employer certaines plantes textiles pour la fabrication des cordages. On pourra extraire l'huile de certaines plantes pour faire du savon. On pourra même acquérir une briqueterie et peut-être une distillerie de bois de rose. Tout cela constituera un gagne-pain pour les déclassés. Enfin nous pensons à prévoir une tannerie et une exploitation agricole.

« La deuxième phase de notre mission consistera à faciliter le placement des libérés chez les industriels et à leur permettre de revenir en France. Nos officiers iront les attendre au Havre ; ils leur donneront des vêtements chauds ; ils leur serviront de caution pour l'avenir ».

Projets d'autant plus magnifiques que l'Armée du Salut a toujours réalisé ce qu'elle a promis. Combien d'âmes, combien d'hommes sauvés-elle ? La tâche est lourde.

De la boue où végètent et pourrissent, actuellement, des déchets humains, quelques missionnaires de bonne volonté vont essayer de sculpter des êtres et des cœurs nouveaux...

F. D.

Témoignage sans scrupules

Au tribunal correctionnel de Pontoise, samedi dernier. Un chenapan, dont le casier judiciaire est bien garni, est accusé d'avoir attaqué des passantes, la nuit, pour leur voler leur sac.

La première victime est à la barre ; c'est une grosse dame d'une soixantaine d'années.

Le prévenu, n'avouant pas, le président Durckheim interroge la dame :

— Est-ce bien lui ?
— Parfaitement, je le reconnais... J'ai le sens des physionomies ; je suis institutrice.

Et, comme le vaurien persistait à nier, l'institutrice, voulant montrer sa certitude absolue, proclame d'une voix ferme :

— Je n'ai pas de scrupules sur la conscience...

Ayant dit, elle s'éloigne fièrement.

L'irrésistible besoin

Toujours à Pontoise. Sur la plainte des chemins de fer de l'Etat, un voyageur était traduit en correctionnelle pour avoir sans motifs tiré le signal d'alarme.

— Comment ? sans motifs ? s'exclama le prévenu. J'ai une vessie fantasque et j'ai été pris d'un besoin irrésistible... Pour ne pas choquer la pudeur des personnes qui se trouvaient dans mon compartiment, j'ai bien été obligé de faire arrêter le train.

Le tribunal fut très embarrassé. Allait-il faire procéder à un examen médical ? La cause ne valait pas un tel dérangement. Les juges s'en tirèrent avec une condamnation de principe : 1 franc d'amende avec sursis !

Mais n'y a-t-il pas une erreur judiciaire ?

Modernisme

La T.S.F. a fait son entrée au Palais de Justice de Paris, pour la séance solennelle de réouverture de la conférence du stage. Le discours du bâtonnier Léouzon-Le-Duc, du premier et du second secrétaire de la conférence, ont été radiodiffusés.

Pourquoi ne ferait-on pas de même pour les grands procès, d'où le public a été presque complètement banni, à la suite des sévères mesures d'ordre, inaugurées depuis trois ans ?

Les amateurs d'éloquence et d'émotion seraient bien servis.

UNE MÈRE REMERCIE L'HINDOU HAMID KAN pour l'aide donnée à son fils

« Je tiens à vous remercier de tout mon cœur pour ce que vous avez fait pour moi. Mon fils était sans emploi depuis des mois et, ne sachant plus quel faire pour le voir obtenir une situation, je suis allée vous consulter. Vous m'avez promis de m'aider pour lui faire trouver une situation et, en effet, peu de temps après vous avoir consulté, mon fils a trouvé du travail. J'en suis très heureuse et ne sais comment vous exprimer ma gratitude. »

Paris, le 19 octobre 1931.

Signé : F. Gendu, rue des Moines.

1° Il prédit l'avenir d'une façon précise ; 2° Il lit vos pensées et répond d'une façon remarquable à toutes questions ; 3° Il donne les remèdes aux maux, aux désespoirs et aux malheurs de toutes sortes.

Consultez-le de 10 h. à 13 h. et de 15 h. à 19 h. 30. Consultation : 100 fr., 8, Avenue Friedland (2^e étage), Carnot 24-00.

Publicité

de « Détective »

Adresser tout ce qui concerne la publicité de *Détective* à : Néo Publicité, 35, rue Madame, Paris (VI^e).

La présentation de ce numéro est de Pierre Lagarrigue.

Le docteur Kessel, père de notre directeur Georges Kessel et de notre collaborateur, le romancier Joseph Kessel, est mort samedi, après une longue et douloureuse maladie.

Que tous ceux qui, à l'occasion de cette cruelle épreuve, ont manifesté à notre directeur et à sa famille leur sympathie attristée, reçoivent ici nos remerciements.

La rédaction de « DÉTECTIVE ».

Angers (de notre envoyé spécial).

Vous venez pour l'affaire Nouchet? me demanda ce personnage influent de Pellouailles-les-Vignes. Il me montra les commères qui déjà étaient sur le pas des portes.

L'arrestation du boulanger passionne tout le village. On désirait depuis si longtemps cette mesure de justice! Car Nouchet n'a pas seulement commis des actes odieux sur la personne de sa fille, il n'ignore probablement rien de la disparition de Mme veuve Godefroy.

« Il n'ignore probablement rien... » La phrase se détacha, comme une balle de plomb, du bavardage insupportable. Je compris brusquement l'atmosphère dans laquelle s'était déroulée le drame.

Devant moi, les maisons de Pellouailles s'échelonnaient des deux côtés de la route.

— 450 habitants, précisa mon interlocuteur.

Pas de distraction, rien que le travail des champs. Comment occuper les longues heures vides, sinon en scrutant, en critiquant la vie du prochain?

■ ■ ■

C'est une singulière figure que celle d'Albert Nouchet, le boulanger du village.

Nul n'aurait voulu s'adresser à un autre que lui pour des livraisons quotidiennes. Il était sérieux dans son travail, régulier dans ses tournées, familier avec les clients, empressé avec les clientes.

Si empressé que les dames bien pensantes en jasaient. Mais lui ne s'en souciait guère et, son travail achevé, il regagnait en sifflant la maison que lui avait louée Mme veuve Godefroy, une des notabilités du pays.

Mme veuve Godefroy en était à son second veuvage et Nouchet à sa seconde épouse : la première lui avait donné une fille, Lucienne, aujourd'hui âgée de 17 ans. Il avait eu un fils de la deuxième, femme douce et malade, qui supportait sans se plaindre les infidélités de ce mari incandescent.

Propriétaire et locataire s'étaient mal compris au début du bail qui les liait, mais, le temps aidant, Mme Godefroy s'était prise

On arrêta Nouchet et l'on repara la disparition de Mme Godefroy.



d'admiration pour l'homme infatigable qui défrayait la chronique du pays. La veuve vivait seule; sa couche lui semblait, au cours de longues nuits, garnie d'épines et, au matin, levée de bonne heure, il arrivait à Mme Godefroy d'aller faire un brin de caquette avec le boulanger qui l'accueillait, disait-on, plus qu'aimablement.

Quoi qu'il en soit, la veuve décida un jour de se rendre à Lourdes en pèlerinage. Elle considérait, affirma-t-elle, que ce voyage était nécessaire à son salut. Elle confia sa mère à des parents qui habitent Angers et partit. Quand elle revint, elle travailla beaucoup pour livrer des robes qu'on lui avait commandées, car elle exerçait aussi la profession de couturière. Elle les remit le 29 octobre au soir, à ses clientes, et procéda à cette tournée en compagnie de la bonne de Nouchet qui, elle, livrait le pain. Mme Godefroy avait fait une toilette complète. Elle ne le cacha pas, s'en vanta même, et revint dîner chez Nouchet.

— Je n'ai pas de corset, minauda-t-elle en entrant.

— On vous accepte quand même, répondit le galant boulanger.

— Je dois aller demain à Angers, pour voir ma mère et la ramener chez moi.

— Je vous conduirai en voiture. Venez vers huit heures.

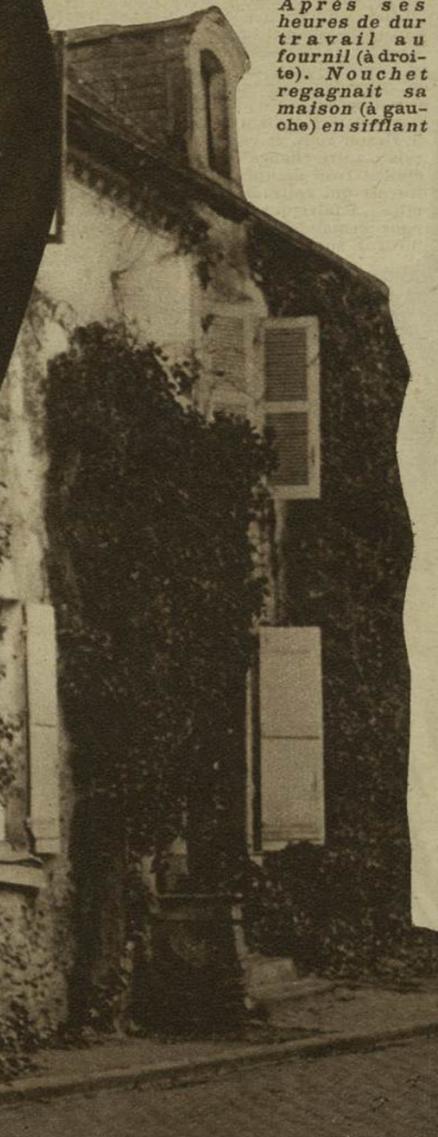
Elle vint deux heures plus tôt qu'il ne l'attendait et l'informa, paraît-il, qu'elle s'était ravisée.

— J'ai trouvé une « occasion » pour aller à Angers. Je veux en profiter. Je vous quitte.

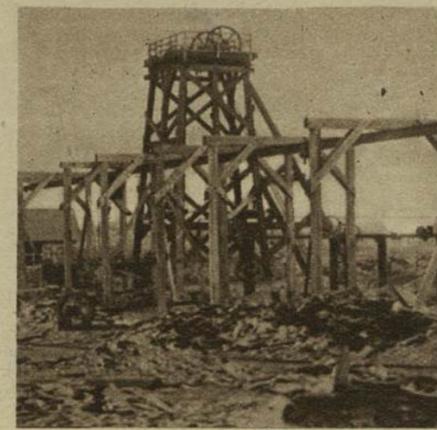
Ses parents ne la revirent jamais; sa mère non plus. On pensa tout d'abord qu'il s'agissait d'une fugue sentimentale. Mais toutes les portes de l'appartement qu'elle occupait restèrent fermées; quelques jours auparavant, elle avait « remployé » 40.000 francs de titres qui venaient à échéance et on sut qu'elle avait emporté très peu d'argent. Pas de lettres, pas de nouvelles. On s'inquiéta.

Des bruits coururent de porte en porte. On affirma, et on le crut, que la situation financière du boulanger était mauvaise. Se trompait-on? Le notaire de Mme Godefroy, qui seul pouvait, sur ce sujet, apporter des éclaircissements, était lié par le secret professionnel. Il s'agissait, ne l'oublions pas, d'une disparition et non d'un décès. Un long délai est nécessaire pour que les héritiers entrent en possession de la succession. Cela aussi devait sans doute jouer dans cette mystérieuse affaire. On parla d'assassinat. On supposa que le boulanger avait tué sa propriétaire, qu'il l'avait fait brûler dans son four. Mais ses ouvriers, sa femme, sa fille s'en seraient aperçus, auraient entendu du bruit. Or, nul ne bougea. On

Après ses heures de dur travail au fournil (à droite). Nouchet regagnait sa maison (à gauche) en sifflant



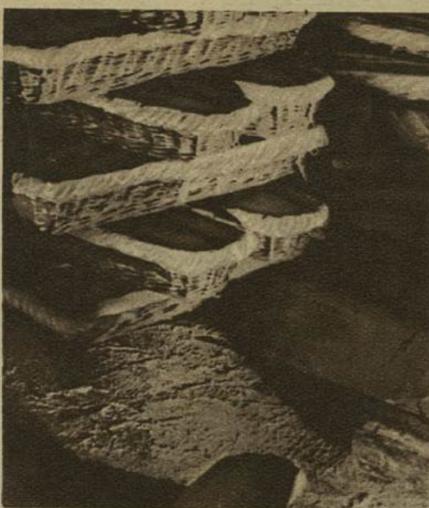
pensa alors que le corps avait pu être enfoui ou dissimulé dans les ardoisières de Trélazé, ou dans une fausse cave de l'immeuble occupé par le meurtrier supposé. Le juge d'instruction, le Parquet, ordonnèrent des fouilles nombreuses. On interrogea minutieusement le boulanger. Ce dernier protesta de son innocence et, finalement, l'affaire fut classée.



On pensa que Mme Godefroy avait pu être jetée dans les ardoisières de Trélazé.



Nouchet au milieu des siens, quelques années avant que le drame l'ait terrassé.



Mais ces suspicions avaient gravement affecté la santé de Mme Nouchet, qui dut s'aliter. Une opération fut jugée nécessaire. Elle ne réussit pas et la malade succomba dans l'ambulance qui la ramenait chez elle.

Lucienne Nouchet resta seule pour soigner l'enfant né du second lit, diriger le commerce et la maison...

■ ■ ■

Il faut avoir vu la jeune fille, lui avoir parlé, pour comprendre tout le charme intelligent que peut dégager sa personne. Au physique, elle ne fait pas tout d'abord une grande impression. Elle a gardé de son passage chez les religieuses une modestie d'allure, une simplicité du vêtement qui sont loin de mettre en valeur sa grâce naturelle. Elle n'est pas belle, mais gentille; elle n'éblouit pas, mais elle séduit.

Elle était à cette époque ignorante de la vie. Elle n'avait jamais lu de romans d'a-

mour. Comment l'aurait-elle pu? Elle avait toujours vécu à la campagne ou dans une pension renommée pour le sérieux de ses principes. Mais elle avait, sans doute, hérité, de son père, ce tempérament trouble qui se traduisait, au moment de la puberté, par des rêveries interminables.

Nouchet s'en aperçut. Ses récentes aventures avaient nui à ses intrigues amoureuses. On ne se souciait pas de se compromettre avec un homme qui avait une assez mauvaise réputation. Il avait des clients, mais la réserve des clientes lui devenait intolérable et Nouchet, seul auprès de son fournil, ne trouvait d'apaisement que dans un travail acharné.

Lucienne était le dérivatif à son humeur sombre. Elle apportait avec elle de la jeunesse, de la gaieté. Il retrouvait, dans sa présence, des gestes de sa première femme, un parfum qu'il avait oublié. Certes, il aimait sa fille; il ne se rendait pas compte que son affection changeait de caractère; l'amour d'autrefois lui montait à la tête comme un vin pernicieux. Quand il s'en aperçut, il était trop tard pour réagir. Cette promiscuité de tous les instants avec l'enfant naïve était pour lui une tentation irrépressible. Le boulanger était un homme fruste et qui se connaissait mal. Il aurait dû éloigner Lucienne, mais il y avait la maison, l'autre enfant...

Les choses durèrent ainsi quelques mois. Un ouvrier congédié dénonça l'inceste. On arrêta Nouchet, on repara de la disparition de Mme veuve Godefroy. L'enquête fut reprise sans résultats appréciables. Nouchet, à la maison d'arrêt, peut pleurer sur son égarement et son infortune. Sa fille, courageuse, assume toujours la direction du commerce et fait front aux plus basses vilénies. Elle a compris, enfin, l'impudeur de certaines amours, et regrette amèrement sa personnalité perdue, son corps souillé. Elle s'est vêtue de deuil, mais défend toujours celui qui n'a pas su respecter son ignorance:

— C'est mon père.

Simple phrase qui contient, à la fois, sa révolte et son pardon.

G. ROUGERIE.

D'apparence simple, modeste d'allure, Lucienne a une sorte de grâce naturelle qui séduit.



LE HOMME

Grand reportage au bagne par

IX.

Le camp des lépreux (1)

Saint-Laurent-du-Maroni (été 1931).
(de notre envoyé spécial).

BAUDERAT ne s'apercevait pas de la chute de ses cils, de ses sourcils ni que les lobes de ses oreilles devenaient proéminents. Il avait mal à un doigt, mais n'y faisait guère attention : — Je dois être « nazi », disait-il à ses camarades.

Un soir, le forçat qui couchait à côté du hamac de Bauderat vit une phalange se détacher d'un doigt du malheureux et tomber sur le sol battu de la case. Il ne le réveilla pas, mais quand, à cinq heures et demie, la cloche eut sonné l'appel aux corvées, il lui dit :

— Il faut que tu voies le toubib. Ça ne doit pas être la vérole.

Bauderat vit le commandant-major Laurence. — Mettez-le à l'isolement et donnez-lui de l'iodure pendant trois jours.

Le quatrième jour, un forçat infirmier préleva un peu de mucus nasal à Bauderat. Le laboratoire d'hygiène examina ce prélèvement. Dans le microscope, un tout petit trait apparut : un petit trait mais un grand bacille, celui de Hansen, celui de la Lèpre...

Vieux comme le monde, on le connaît depuis peu de temps, on ne sait pas encore le combattre mais les ravages qu'il exerce depuis toujours sur l'organisme sont tellement monstrueux qu'une loi de Moïse séparait déjà les lépreux du reste du monde et qu'au Moyen-Age le malade était conduit à l'église où, avant de l'enfermer dans l'enclos des lépreux, dans les ladres, on chantait sur lui l'office des morts : *Requiem æternam dona eis.*

Chaque lépreux était obligé de porter une cliquette qu'il agitait sans cesse, lorsqu'il allait par les sentiers, afin qu'on s'éloignât de son passage. Il n'avait point le droit, le jour, d'aller au moulin ni au four banal ; il n'avait point le droit, le soir, d'errer dans le chemin creux. S'il était interpellé, de loin, il ne devait répondre qu'à la condition « de se trouver sous le vent ».

En Guyane, en 1931, on a trouvé mieux ; les lépreux n'ont plus aucun contact avec les hommes sains ; ils peuvent aller, sans cliquettes,

(1) Voir DÉTECTIVE depuis le N° 155.

par les chemins creux et crier, dos au vent : l'haleine pestilentielle, l'odeur infecte qui s'échappe des trous noirs que sont leurs bouches, l'odeur de cadavre qu'exhalent leurs corps, ne peuvent plus troubler qu'eux-mêmes : on a parqué les Hommes Punis atteints de la lèpre dans un îlot, dans l'îlot Saint-Louis, où personne ne met les pieds. On les surveille à distance, du camp Saint-Louis, établi sur la grande terre, à 200 mètres de l'îlot.

L'analyse du mucus nasal fut positive.

— Conduisez cet homme à la villa, dit le surveillant à un porte-clés.

Dans la pirogue, Bauderat fit remarquer au porte-clés qu'il n'avait ni complet, ni cuiller, ni gamelle.

— On te donnera cela plus tard, mon vieux. En attendant, tu tâcheras de te débrouiller.

Il parlait doucement car lui et les deux forçats qui conduisaient la pirogue craignaient cet homme à cause de son horrible mal. Le trajet n'est heureusement pas long de Saint-Laurent-du-Maroni à l'îlot Saint-Louis : trois kilomètres à peine.

Au débarcadère, Bauderat quitta la pirogue. Il venait tout juste de poser les pieds sur les graviers de l'îlot, que les forçats s'éloignèrent à violents coups de rames, sans lui jeter un mot d'adieu, tant ils venaient d'avoir peur.

Il gravit une courte montée : le relégué collectif Louis Eugène Feuty, matricule 12.965, infirmier-panseur de la léproserie, lui tendit la main : — Mon pauvre vieux.

Puis, il questionna : — As-tu un hamac ? Où vas-tu coucher ? Les cases sont pleines.

Bauderat n'avait ni hamac, ni couvertures, ni gamelle. Il ne possédait que sa casaque et son pantalon de toile rayée rouge et blanc. Pendant quinze jours, il coucha sur la terre de l'infirmier et mangea avec ses griffes, dans une boîte de lait condensé.

Seul, le médecin qui vient visiter les lépreux, une fois par mois, débarque sur l'îlot Saint-Louis.

Tous les matins, une pirogue se détache du camp Saint-Louis qu'un bras du Maroni, large de 200 mètres, sépare des morts-vivants. Elle est chargée d'un porte-clés, de deux rameurs et de la pitance des lépreux. La viande, le riz, les boîtes de lait, sont jetés de la barque sur l'îlot et la pirogue s'éloigne.

Ce moyen m'était interdit d'arriver jusqu'aux lépreux.

Un jour, je me trouvais à la pointe Baleté où des forçats, sous la surveillance du chef de camp Louis, chargeaient des bois précieux sur un petit cargo, le *Saint-Laurent*. Baleté est un camp de la Société Forestière. Ce jour-là le directeur de la Société, M. Wackenheim, traitait des amis dans la cantine du camp. J'entendais les éclats de voix, les rires et le petit bombardement des bouchons du champagne. Circonstance heureuse : le petit village des Bonis, au bord du fleuve, était vide. Les hommes étaient tous sortis de leurs huttes, faites de branches d'arbres et de feuillages, pour voir le directeur et l'accabler de leurs revendications.

Les Bonis servent à deux fins, en Guyane. On utilise leur science de la pagaie, leur connaissance des fleuves, pour remonter le Maroni, le Kourou, le Sinnamary, pour franchir les sauts et arriver jusqu'aux placers, jusque dans l'Inini, jusqu'au cœur de la grande forêt guyanaise. Ces descendants d'anciens esclaves marrons servent aussi à l'abatage des bois. Ils ont un chef, le Grand-Man, et certains baragouinent le français : autre chance ! Les occupants de la cantine étaient trop occupés de leur joyeuse fête et les forçats qui coltinaient les bois précieux avaient mieux à faire que s'occuper de moi. J'en profitai pour demander à un Boni de me conduire en pirogue sur l'îlot des lépreux.

— Moi, pas débarquer.

Sa mimique exprimait une terreur sacrée.

— Non, moi seulement !

— Cinquante francs ?

J'aurais offert beaucoup plus pour voir ces malheureux et leur apporter un peu de tabac, un peu d'espérance.

A ce moment, une telle exaltation me grandissait que j'en arrivais à exagérer l'importance de mon rôle et les dangers que je courais. Le Maroni, les requins, la lèpre si contagieuse, l'interdiction si formelle d'aller sur ce camp, la pensée que j'y vivrais seul, quelques minutes, proie sans défense au milieu de ces trente-quatre monstres, tout cela me donna une minute de fièvre orgueilleuse.

La longue pirogue, dont l'avant est grossièrement sculpté, glisse sur le fleuve sans éveiller les requins ni les hommes de garde du camp Saint-Louis. Pas une gueule ne s'ouvre sur son passage, pas un coup de carabine n'éclate dans le silence grandiose de cette lourde après-midi équatoriale.

Mon exaltation est tombée. Maintenant que je suis sur le Maroni, seul avec ce Boni énigmatique, inquiet, puisqu'il n'est pas de ma race, qu'il n'a pas les mêmes réactions que moi et puisque je suis à sa merci dans cette longue pirogue si étroite et si légère — une fileuse — que le moindre faux mouvement eût tôt fait de chavirer, maintenant j'ai perdu ma vaillance. Heureusement que déjà nous longeons l'îlot pour gagner le débarcadère.

Là, mon Boni redevenait hésitant. Est-ce crainte ? Est-ce un chantage ?

Je lui promis cinquante francs encore s'il me débarque et s'il consent à m'attendre quelques minutes. Il accepte, mais, dès que je suis sur l'île maudite, il s'éloigne du bord.

— Pas peur, reviendrai... me crie-t-il.

Il craint peut-être que les lépreux ne touchent sa pirogue ou que l'un d'eux ne s'y embarque ; à moins qu'il ne veuille, en me donnant un frayer dense, me faire davantage comprendre le prix de ses services.

Pas peur ! J'avoue qu'à cette minute-là, je ne fus point rassuré : la pirogue, en s'éloignant, coupait le pont qui me reliait aux hommes, à la vie, et les faces rongées descendaient vers moi...

Ils étaient trois. L'un n'avait plus de mains, mais des griffes ; l'autre plus de nez, ni de dents ; la poitrine du troisième, Feuty, était squameuse.

C'étaient les ambassadeurs du camp des Lépreux. Ils savaient que j'étais en Guyane ; ils m'attendaient ; eux seuls m'avaient vu venir sur la pirogue car ils passent leurs jours à veiller l'événement imprévu, la trace de la vie. Ils m'attendaient avec leurs figures rongées, leurs bouches tordues, leurs gencives trouées.

Feuty, seul, parlait car les deux autres savaient bien qu'en ouvrant la bouche il s'en échapperait une odeur de cadavre putréfié.

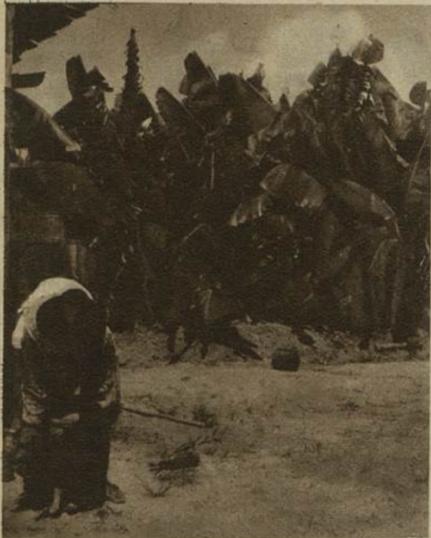
— Vous n'avez que quelques minutes, à cause des surveillants ; ne craignez rien pour le nègre : il ne s'en ira pas. Ne craignez rien des lépreux : ils ne vous toucheront pas. Quant à moi, je ne suis pas lépreux ; je suis syphilitique au troisième degré, mais pas de lèpre. C'est un scandale de me laisser-là.

« Vous n'avez que quelques minutes : cela suffit. Notre île n'est pas grande ; elle n'a pas trois cents mètres de long ; elle n'a pas quatre-vingts mètres de large. »

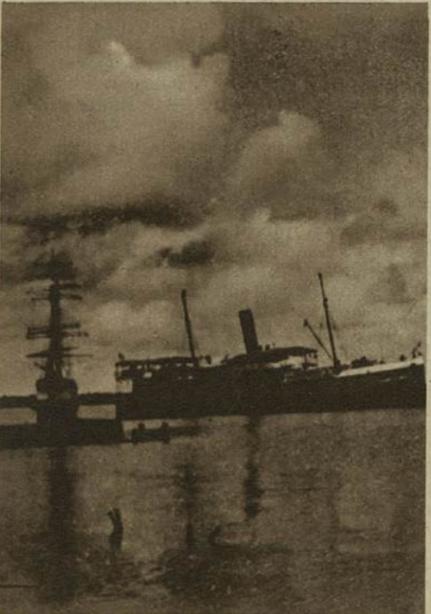
« Voyez d'abord l'infirmierie. »

L'infirmierie est une petite « case » semblable aux autres de l'îlot, coquette de l'extérieur avec ses murs en briques, sa toiture de tuiles, qu'ombragent un manguier et un arbre à pain.

L'intérieur est horrible. Deux pièces : l'une servant de salle à panser ; l'autre de cuisine, mais dans un tel état de saleté, de déla-



Devant l'infirmierie ombragée par des manguiers et des citronniers, un lépreux lave le linge de ses camarades.



Le « Saint-Laurent », chargé de bois, quitte la pointe Baleté.

Le vieux forçat n'avait plus de nez, plus de lèvres.



En Guyane, les Bonis, sont utilisés pour franchir le Kourou.

PUNIS

Marius LARIQUE

brement qu'il n'est pas possible d'imaginer pire. Se peut-il qu'on laisse des malades — de si terribles malades — sans pansements, sans médicaments, sans rien pour soulager leur mal affreux ?

Plus tard, je me suis indigné devant le colonel Prevel qui a voulu me doucher avec ce lieu commun :

— Mais on oublie toujours les victimes quand on parle des forçats ; ce sont des assassins.

D'abord, ce n'est pas toujours vrai.

La proportion des forçats en cours de peine (encore ne sont-ils pas forcément des criminels) atteints de la lèpre, n'est que deux pour mille ; celle des libérés — hommes ayant fini leur peine — est déjà de six pour mille et celle des relégués atteint treize pour mille.

Les plus dangereux parmi ces hommes — les forçats — ont été punis des travaux forcés. Mais quel jury, quel magistrat a donc dit qu'ils devraient être punis aussi de cette maladie, mille fois plus terrible que la mort : la Lèpre ?

Et les autres ? Les libérés, que doivent-ils à la société ? Plus rien ! ils ont payé.

La Lèpre dont la seule évocation fait frémir c'est un châtement que le Code pénal n'a pas prévu et c'est une dette que la société contracte vis-à-vis de ces misérables.

Eh bien ! qu'elle la paye. Mais non avec des pansements qui sont des morceaux de sacs à farine, mais non avec des compresses encore pleines de pus et qu'il faudra faire ressécher, car il n'y a ni buanderie, ni brosses, ni assez de savon sur l'îlot des lépreux pour les bien laver.

Je pense à cela, cependant que Feuty remue les fioles, déplie les compresses sordides et se plaint :

— Pas de désinfectant pour les cases. Pas de médicaments ici. Ils me réclament des purgations ; je n'ai même pas de sulfate de soude ; ils me réclament des pommades pour calmer leurs douleurs. Voyez, les pots sont vides.

« Je n'ai pas d'huile, ni de capsules de chaulmoogra. Il en veulent tous ; ils croient que cela leur fait plus de bien que l'hyranganol.

« Venez voir la cuisine. »

J'ai vu, dans la cuisine, la nourriture d'un jour de ces malades : 225 grammes d'une viande noire, avec beaucoup d'os ; quelques grains de mauvais café ; du pain mal cuit ; un peu de sucre et de graisse, un demi-verre de riz ; un jour par semaine un supplément d'une demi-boîte de lait, d'un quart de vin et d'un café sucré.

Ce peu de choses, jeté tous les matins, sur le débarcadère, sans être préparé, de sorte que le cuisinier, qui est aussi un lépreux, peut distribuer à sa guise ces maigres rations aux morts-vivants.

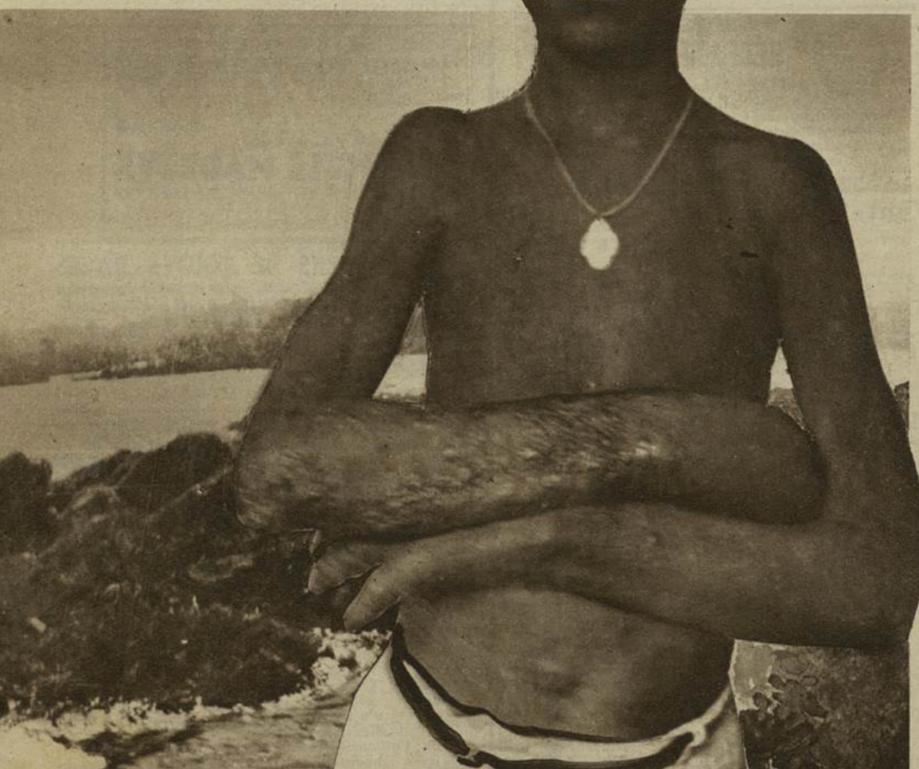
Les murs de l'infirmerie tombent en ruines ; les punaises, les ravets, surtout les poux de bois, attaquent et détruisent ce qui reste encore debout.

— Allons-nous en, voulez-vous ; allons voir les cases.

■ ■ ■

Je n'en pouvais plus. J'avais envie de vomir devant ces compresses tachées de pus et je manquais d'air à respirer l'odeur infecte de cette bauge qu'on appelait une infirmerie.

Les trois misérables me conduisirent auprès de Vabran qui n'a plus de pieds et qui ne s'est pas lavé depuis un an ; ils me firent voir Salomon, un libéré qui est resté 27 jours sur l'îlot, sans vêtements, sans gamelle, sans cuiller, mais avec une si belle griffe qu'il ne pouvait laver le pantalon et la casaque de toile — ses uniques biens — et qu'il lui fallait vendre une partie de sa ration pour que ses camarades lui préparent ses aliments. Je n'ai pas vu Vernari, car il est mort de cette misère, mais j'ai vu Peters, un Anglais noir, sur qui la lèpre fait des ravages



La lèpre, maladie commune chez les Guyanais, épargna longtemps les forçats. C'est en 1893 que le premier cas de lèpre apparut au bagne.

extraordinaires payeurs, chir les sauts du Maroni, du Sinnamary.

moins visibles mais non moins sensibles à l'odorat. Il a, dans sa case, un beau phonographe, un Columbia, sans disques. Alors, il reste là, des jours entiers, à l'ombre du citronnier, devant la porte de sa case et l'ennui le ronger aussi sûrement que le bacille de Hansen.

Ils sont trente-quatre sur cet îlot ; ils ont vingt cases pour eux, mais deux de ces cases sont complètement démunies de toitures et, dans toutes les autres, il pleut. Ils n'ont pas de lits, mais des hamacs répugnants de saleté ; avec des caisses, ils se font des sièges ; ils n'ont ni serviettes, ni mouchoirs. L'îlot n'a pas de puits, ni de lieux d'aisances. Aussi boivent-ils l'eau du Maroni, souillée par leurs immondices.

D'autres lépreux, ceux qui ont encore leurs pieds qui fondront peut-être cette nuit ou demain, se sont joints à notre groupe. Ils ont garde de m'approcher, ils s'écartent doucement comme si j'étais le monstre, comme si j'allais les contaminer.

Ils me parlent sans me regarder, en tournant légèrement la tête pour que leur haleine ne m'écoeure pas. Ils me racontent des choses tragiques et vraies.

Ecoutez-les, ces maudits :

— En 1928, les relégués Mazeau et Hureau se sont jetés dans le Maroni ; les requins, qui ne sont pas délicats, ont dû les dévorer puisque jamais leurs cadavres ne sont revenus à la côte. Aucune constatation n'a été faite par l'Administration.

En 1929, le cuisinier relégué Nasifort s'est pendu sous un hangar. Les transportés Lintz et Guhard se sont pendus.

Le libéré Trinquard, dévoré par la lèpre galeuse, couvert de plaies, réclamait, à grands cris de bête douloureuse, des enveloppements sur tout le corps. Il n'y avait pas de toile ; les enveloppements furent faits avec des sacs de farine non dégommés. Ses douleurs devinrent si vives qu'il se jeta dans le Maroni.

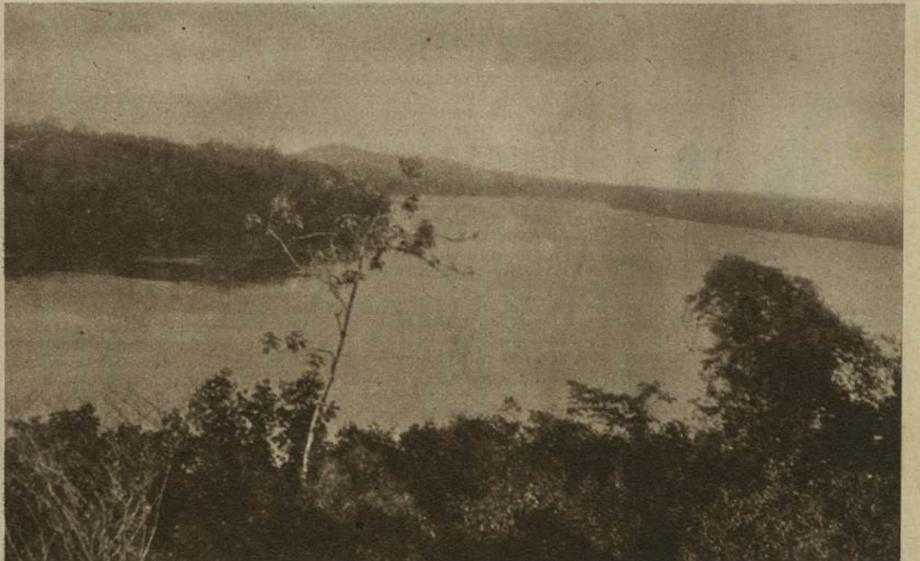
Dernièrement, Barlay, relégué collectif, ayant le corps dévoré par les asticots, fut transporté à l'hôpital de Saint-Laurent ; il y mourut trois jours après, dans d'affreuses douleurs.

Ce n'est pas eux qui m'ont donné ces chiffres.

En 1925, 19 entrées sur l'îlot : 6 morts. En 1926, 21 entrées : 12 morts. En 1927, 42 entrées :



A la pointe Baleté, à quelques centaines de mètres du camp des lépreux, se dresse un petit village de Bonis, fait de huttes en branches d'arbres et en feuilles de palme. On peut, de là, sur une pirogue, gagner l'îlot des lépreux.



Le camp des lépreux, c'est un petit îlot au milieu du Maroni, à 200 mètres du camp Saint-Louis.

morceaux de sacs à farine et des récipients sans pommade.

« Attendant la fin de tant de douleurs, nous attendrons les résultats de votre intervention.

« Un peu de lecture nous donnerait un soulagement moral... »

■ ■ ■

A grands pas, je retourne à l'embarcadère. Feuty est près de moi. Les autres se sont groupés pour commenter ma présence sur leur camp d'infection et de mort.

L'infirmerie est tenace : « Regardez-moi ! — il a relevé sa casaque —. Ce ne sont pas des plaques lépreuses. Je suis syphilitique. Pourquoi ne me soigne-t-on pas pour la syphilis ? »

D'autres, déjà, m'ont dit cela depuis un quart d'heure. Mais je ne peux plus rien entendre, plus rien voir. J'ai dépassé — qu'ils ne m'en veulent pas — la limite de la compréhension dans l'horreur ; le dégoût me submerge. Ce n'est pas leur faute si j'ai besoin d'air pur, si j'ai besoin de les fuir, de revoir des hommes sains, de rentrer dans la vie normale que j'avais quittée durant quelques minutes pour vivre parmi des fantômes hideux, pour vivre un cauchemar peuplé de spectres dont l'odeur et la vue sont horribles. Ce n'est pas leur faute, je le sais, si, maintenant, j'ai peur d'eux et si je pars sans me retourner. Ce n'est pas leur faute si leurs plaies sont ignobles et leur haleine infecte...

Mais je n'en peux plus...

Mon noir Boni fait de grands gestes et crie. Il veut m'avertir que, du camp Saint-Louis, on vient de mettre une barque à l'eau ; que, dans cette barque, il y a deux surveillants militaires, armés de carabines, dont le devoir est de tirer sur quiconque sera surpris sur le camp des lépreux.

Il a peur pour moi ; il a surtout peur pour lui. Je me jette dans la pirogue dont un flanc s'affaisse sur le sable. Il s'est dressé et donne un furieux coup de pagaie.

— Prenez garde aux balles ; baissez la tête, me crie un lépreux.

— Ne passe pas devant eux ; fais le tour de l'îlot, nom de Dieu !

Le noir a compris. Les deux forçats qui rament à bord de la barque ne sont pas de taille contre lui. A coups de pagaie, il creuse davantage la distance qui me sépare des surveillants. Je crois aussi que les forçats mettent peu d'ardeur à nous rejoindre. Nous voici maintenant hors de portée des carabines. La sueur coule sur les muscles noirs de mon pilote et les argente. Il continue son rude effort. Je me mets à lier les idées ; à raisonner. Je comprends pourquoi on me poursuit ; je comprends qu'il ne fallait pas que je visse de telles horreurs et que je pusse les rapporter.

Je ne serai pas surpris quand, le surlendemain, deux civils de Saint-Laurent qui travaillent au renflouement de l'Edith-Cawell me diront :

— Ils ont failli tirer sur vous ; ils ont failli vous assassiner.

(A suivre.)

Marius LARIQUE.

.....

Lire, la semaine prochaine :

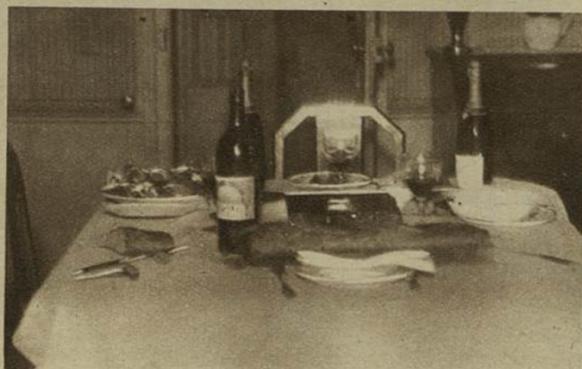
La " Belle "

Copyright 1931 by « Détective ».

Faits Divers

LE SOUPER FUNÈBRE

Quand les amoureux dépités en finiront-ils de noyer leur amertume dans du sang ? Il semble maintenant que les blessures du cœur ne se peuvent guérir que par la mort. Et que dire des vaniteux qui s'érigent en bourreaux comme si le crime de n'aimer plus méritait un châtime public, dans le cadre d'une mise en scène romantique ?



Ainsi le drame devait avoir un décor de festin.

Un drame de cette espèce a bouleversé Levallois samedi et dimanche. L'inconcevable folie d'un homme simple et connu jusque-là comme un homme honorable en a fait une tragédie hallucinante.

L'assassin, Georges-Marcel Martin, un vigoureux homme de trente ans, avait eu une première déconvenue amoureuse. Sa première femme l'avait quitté, emmenant avec elle son enfant et ils étaient en instance de divorce. Pour se consoler, Georges Martin se mit en ménage, il y a cinq ans, avec une couturière du même âge que lui, Maria Navarron. Ils vivaient heureux en apparence, et dans l'aisance, car Martin gagnait largement sa vie en conduisant la limousine d'un riche bourgeois. Ils avaient loué un appartement de cinq pièces, assez fastueux, 18, rue Danton, à Levallois. Pour diminuer leurs frais, ils avaient sous-loué une chambre à un de leurs amis, M. René Bissonnier. Ils méritaient d'être sans histoire, mais il en fut autrement.

En effet, le drame pénétra dans la maison des Martin sous les traits de Cecil Diez, un jeune dessinateur canadien, qui entretenait des relations aussi bien avec Georges Martin qu'avec René Bissonnier. Cecil Diez courtisa Maria Navarron, qui était gracieuse et jolie. Furent-ils amants ? Maria Navarron l'a nié, mais les deux jeunes gens prétaient aux médisances, car ils sortaient ensemble, en cachette de Martin, se rencontrant dans les arrière-salles des cabarets de Levallois.

Vendredi dernier, Georges Martin éprouva plus vivement qu'à l'ordinaire la certitude de son malheur, quand, rencontrant sa maîtresse et son ami Cecil dans un petit bar de la place de la Mairie, il eut la conviction qu'ils n'avaient plus de secrets l'un pour l'autre. Deux idées chevauchèrent son esprit : celle de quitter Paris avec son amie et celle aussi de supprimer les deux coupables. La première de ces idées eut sur lui peu de prise, bien qu'il l'eût exprimée à son frère. La deuxième commença à l'obséder, comme une vengeance qu'il ne devait pas laisser passer. Il en prépara la réalisation, en faisant un choix dans les objets qu'il possédait et en les confiant, avec quatre billets de mille francs, à un tiers, afin qu'ils fussent remis à son fils. Puis, il attendit son heure...

On eût dit que la fatalité le poussait à la réalisation de sa folie. Il autorisa sa maîtresse à organiser pour le dimanche soir un dîner-souper, qui devait se prolonger tard dans la nuit, et à inviter l'homme qu'il redoutait le plus, Cecil Diez. Ainsi, le drame devait avoir un décor de festin.

Des plats d'huitres, des coupes de fruits, un seau à champagne garnissaient la table décorée avec soin. Des poulets rôtissaient dans la cuisine. Cecil Diez arriva et il salua le maître de la maison sans terreur. Le premier orage ne devait crever qu'à 21 heures et demie, quand le festin commença.

— Serais-tu, par hasard, l'amant de ma maîtresse ? questionna Martin.

— Qu'est-ce que cela peut te faire ? gronda Cecil.

Il était orgueilleux de sa jeunesse conquérante et de sa force. Son indifférence crispa Martin, comme un soufflet.

Les deux hommes se levèrent.

— Est-ce donc ainsi que tu réponds à mon amitié ? protesta Martin.

— Tu es ridicule ! goguenarde Cecil Diez.

Ils se mesurèrent du regard. Ils bousculent leurs chaises et s'éloignent de la table. Martin a dans la main un browning. Cecil décroche une baïonnette allemande d'une panoplie de guerre et s'apprête au combat. Bientôt, une femme se jette entre eux : Maria.

Un coup de feu : Martin a tiré. Un cri de femme : Maria gémit. La balle a déchiré ses longues mains, elle s'est perdue dans sa cuisse, y creusant un trou. Au-dessus du corps d'où le sang s'échappe, deux hommes s'affrontent. Est-ce Cecil qui va succomber ? Est-ce Martin qui a jeté son arme, car la vue du sang l'a réveillé de sa folie ? Un autre râle, plus long, plus lourd, répond aux gémissements aigus de la femme. Martin a désarmé son adversaire, il lui a plongé dans la poitrine et dans le dos l'arme qui, jusque-là, était brandie au-dessus de sa tête...

Alors commença la nuit tragique de la rue Danton... Cecil Diez resta éroulé dans l'antichambre, appelant au secours d'une voix que l'agonie affaiblissait. On vit Martin transporter le corps de la femme qu'il aimait au-dessus de la table chargée de victuailles. Il l'apporta sur un lit, la pansa. La rage le reprit, et il s'en retourna chercher son revolver. Maria, partagée entre la terreur et la douleur, implorait.

— Ne me tue pas !...

On frappa à la porte. René Bissonnier qui, à minuit, revenait du cinéma, rentrait chez lui. D'une voix que l'émotion altérait, Martin l'invita à faire demi-tour.

— Ne rentre pas. Il y a du grabuge !...

Georges Martin passa toute la nuit entre la blessée et le cadavre de Cecil. Il marchait de long en large, comme un fou, brandissant son revolver, menaçant Maria et portant d'autres fois le canon de l'arme sur sa poitrine, à la place du cœur... Sa raison se perdait. Au matin, comme Bissonnier frappait de nouveau, il parut reprendre ses esprits :

— Maria est blessée, cria-t-il à travers la porte. Va chercher une voiture d'ambulance...

Au lieu des infirmiers, ce fut la police qui arriva. Alors, il se produisit un revirement étrange dans l'esprit de l'assassin. Il voulait bien qu'on hospitalisât sa maîtresse, mais il se refusait à être arrêté.

— Si les agents entrent dans cette chambre, je me tuerai devant eux...

Il ne restait plus qu'à forcer la porte, en mettant le meurtrier dans l'impossibilité de nuire. On fit appel à la brigade des gaz. Quatre inspecteurs vinrent du quai des Orfèvres avec leurs masques et leurs machines. Le gaz nocif rendit bientôt l'atmosphère irrespirable. Quand la police pensa que le moment de l'assaut était arrivé, un coup de feu éclata : Martin, essayant de se faire justice, s'était tiré une balle dans la poitrine...

Les blessés furent enlevés par la fenêtre. Martin, bien qu'agonisant, était dans un état d'exaltation extrême. Il fallut l'asphyxier de nouveau, au chloroforme, cette fois, pour le faire taire. Sur sa table, on trouva une lettre qu'il écrivait à son fils. « Pardonne-moi... J'ai été attaqué. J'ai répondu. Je me suis défendu. Je suis un pauvre malheureux. Je vais me tuer d'une balle dans la tête... »

Drame passionnel, hélas... Encore des victimes du browning !... Mais quelle leçon tragique pour les jurys trop indulgents aux amoureux meurtriers !...

Luc DORNAIN



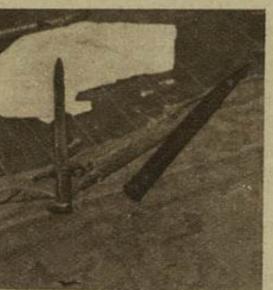
Ils avaient loué un appartement, 18, rue Danton.



Martin se mit en ménage avec Maria Navarron.



Les agents enfoncent la fenêtre de la salle-à-manger.



Cecil Diez décrocha cette baïonnette allemande.



La brigade des gaz emporta Maria gravement blessée...



...et le cadavre de celui qui fut peut-être son amant.

CECI INTERESSE

TOUS LES JEUNES GENS ET JEUNES FILLES,
TOUS LES PÈRES ET MÈRES DE FAMILLE.

L'ÉCOLE UNIVERSELLE, la plus importante du monde, vous adressera gratuitement, par retour du courrier, celles de ses brochures qui se rapportent aux études ou carrières qui vous intéressent.

L'enseignement par correspondance de l'École Universelle permet de faire à peu de frais toutes ces études chez soi, sans dérangement et avec le maximum de chances de succès.

Broch. 29.301 : Classes primaires complètes ; Certificat d'études, Brevets, C.A.P., professorats.

Broch. 29.306 : Classes secondaires complètes ; Baccalauréats, Licences (lettres, sciences, droit).

Broch. 29.313 : Carrières administratives.

Broch. 29.319 : Toutes les grandes Ecoles.

Broch. 29.326 : Emplois réservés.

Broch. 29.332 : Carrières d'ingénieur, sous-ingénieur, conducteur, dessinateur, contremaître dans les diverses spécialités : électricité, radiotélégraphie, mécanique, automobile, aviation, métallurgie, forge, mines, trav. publics, architecture, topographie, chimie.

Broch. 29.336 : Carrières de l'Agriculture.

Broch. 29.344 : Carrières commerciales (administrateur, secrétaire, correspondancier, sténo-dactylo, contentieux, représentant, publicité, ingénieur commercial, expert-comptable, comptable, teneur de livres) ; Carrières de la Banque, de la Bourse, des Assurances et de l'Industrie hôtelière.

Broch. 29.349 : Anglais, espagnol, italien, allemand, portugais, arabe, espéranto. — Tourisme.

Broch. 29.355 : Orthographe, rédaction, vérification, calcul, écriture, calligraphie, dessin.

Broch. 29.361 : Marine marchande.

Broch. 29.367 : Solfège, piano, violon, accordéon, flûte, saxophone, harmonie, transposition, fugue, contrepoint, composition, orchestration, professorats.

Broch. 29.373 : Arts du Dessin (Cours universel de dessin, dessin d'illustration, composition décorative, figurines de mode, anatomie artistique, peinture, pastel, fusain, gravure, décoration publicitaire, aquarelle, métiers d'art, professorats).

Broch. 29.381 : Métiers de la Couture, de la Coupe et de la Mode (petite main, seconde main, première main, vendeuse-retoucheuse, couturière, modéliste, modiste, représentante, lingère, coupeur pour hommes, coupeuse, professorats).

Broch. 29.384 : Journalisme (rédaction, fabrication, administration) ; secrétariats.

Broch. 29.390 : Cinéma : scénario, décors, costumes, photographie, technique de prise de vues et de prise de sons.

Broch. 29.396 : Carrières coloniales.

Envoyez aujourd'hui même à l'École Universelle, 59, bd Exelmans, Paris (16^e), votre nom, votre adresse et les numéros des brochures que vous désirez. Écrivez plus longuement si vous souhaitez des conseils spéciaux à votre cas. Ils vous seront fournis très complets, à titre gracieux et sans engagement de votre part.



Prix-Courant 1932

Séries (2000) paquets et collections
Nombreuses et réelles occasions
est adressé Gratis et Franco par la

Maison ARTHUR MAURY

6, Boulevard Montmartre, PARIS (9^e)

VOUS TROUVEREZ
TOUT CE QUI
CONCERNE LA
MUSIQUE
27, Boulevard Beaumarchais
Paris (4^e)
PAUL BEUSCHER
CATALOGUE ILLUSTRÉ
ENVOYÉ FRANCO
SUR DEMANDE

ANTHEOR PLAGE (Côte d'Azur). Il reste à vendre et Saint-Raphaël, dans un des plus beaux sites du monde quelques lots de terrain à bâtir. Climat idéal. Eau, électricité, gare, poste, téléph. sur place. Prix : de 10 à 50 francs le mètre. Plus valeur certaine, placement de premier ordre. Facilités de paiement. Notice et renseignement sur place ou à : M. RAYMOND, architecte, 29, Boulevard Diderot, PARIS (Diderot 39-01).

VENTE RÉCLAME
MONTRE et chaîne,
ou bracelet de précision,
pour homme et dame, remontoir
marchant 36 heures. Même prix : Bracelet
homme ou dame, lumineux au choix. Garantie
6 ans sur bulletin spécial. Env. cont. remuât.
Fabrique L.D. ERVICT, Rue Amélie, Paris

9 fr.

Vente directe du fabricant
aux particuliers

Prix franco de domicile.

Fr. 37.- Fr. 60.-

100.000 clients par an — 20.000 lettres de remerciements
Demandez de suite notre catalogue franco gratuit.

Meinel & Herold, Klingenthal (Saxe) 633

SANS RIEN VERSER D'AVANCE

vous pouvez avoir pour
12 versements mensuels de

45 frs

notre Montre-Bracelet OR pour Homme

Prix 540 francs

Mouvement CO-RE

QUALITÉ PARFAITE
GARANTIE 5 ANS
SUR FACTURE

Catalogue Général N 32 sur demande

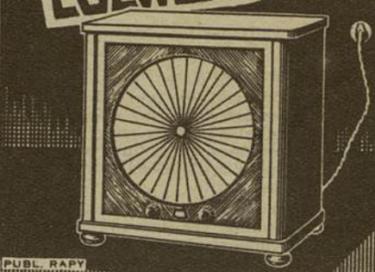
COMPTOIR REAUMUR 78, Rue Réaumur, PARIS

LE POSTE-SECTEUR IDÉAL "EB 100"

RÉCEPTEUR A 3 ÉTAGES
COMBINÉ AVEC DIFFUSEUR,
FONCTIONNANT SUR LE COURANT
ALTERNATIF, EN ÉBÉNISTERIE LUXE
PRIX : 1.650 frs (complet prêt)

19, rue Frédéric-Lemaître
PARIS (20^e) Tél. Mémil. 78.52

Catalogue franco
Demandez une audition à
votre fournisseur ou chez



Savoir c'est Prévoir

Ne craignez pas d'apprendre la vérité.
Demandez votre Horoscope gratuit.

Le célèbre professeur DJEMARO offre, durant son séjour en France, de venir en aide aux opprimés, aux découragés. Il affirme que le secret du bonheur dépend de la confiance en soi, de la maîtrise, de la



volonté, de la RÉVÉLATION DE L'AVENIR. Quels que soient l'âge, la situation, l'état de santé, on peut améliorer son existence, grâce au précieux secours de l'Astrologie. Le professeur DJEMARO vous dévoilera les secrets de votre vie future ; vous connaîtrez vos amis, vos ennemis, votre destinée. Il deviendra votre guide, et vous indiquera la route à suivre pour réaliser vos projets et satisfaire vos ambitions : affaires, héritages, spéculations, mariage, divorce. Et, grâce à lui, le bonheur et la prospérité remplaceront déceptions et soucis.

Professeur DJEMARO, service VG, 17, rue de l'Industrie, COLOMBES (Seine).

NOUVEAU COURS PRATIQUE d'Hypnotisme et de Suggestion
L'INFLUENCE PERSONNELLE
sur les autres et à distance
par le professeur R.-J. SIMARD
Un volume illustré franco recommandé 22 francs
TRAITÉ DE SORCELLERIE ET DE MAGIE PRATIQUE
Un fort volume illustré franco rec. 33 francs
Librairie ASTRA, 12, rue de Clichy, 17, PARIS (9^e)

VOS SEINS, MADAME, ont une jeunesse éternelle si vous employez la CREAM GIVRYL, nouveau traitement scientifique d'un pharmacien biologiste diplômé. Rien d'absorber. En vente : toutes pharmacies, bonnes maisons et aux Laboratoires Givryl, 16, rue Tolosane, Toulouse. LE TRAITEMENT : 70 Frs CONTRE MANDAT-POSTE.

SOYEZ BONNES POUR VOS YEUX
Ne les brillez pas
Employez pour les embellir
qu'un produit sans danger

LA CIRE TONICYLE MADELYS
EST GARANTIE NE PIQUANT PAS LES YEUX
En vente dans toutes les bonnes parfumeries et
37 RUE S^t LAZARE PARIS. Catalogue franco.

CHIENS DE TOUTES RACES
de garde, DE POLICE, jeunes et adultes supérieurement dressés, CHIENS DE LUXE miniature, d'appartement, GRANDS DANNOIS, CHIENS DE CHASSE, d'arrêt et courants, TERRIERS de toutes races, etc. Toutes races, tous âges.
Vente avec faculté d'échange, garantie un an contre mortalité, expédition dans le monde entier.
SELECT KENNEL, à BERGHEM, BRUXELLES (Belgique) - Tél. 604-17

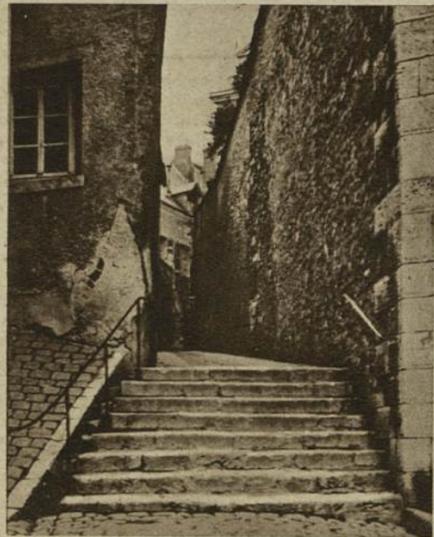
CONCOURS MARS-AVRIL 1932
Secrétaire près les Commissariats de
POLICE à PARIS
Pas de diplôme exigé. Age : 21 à 30 ans. Accessibilité au grade de Commissaire. Ecrire : l'École Spéciale d'Administration, 4, rue Férou, 4, Paris (8^e)

L'IVROGNERIE
Le buveur invétéré PEUT ÊTRE GUÉRI EN 3 JOURS s'il y consent. On peut aussi le guérir à son insu. Une fois guéri, c'est pour la vie. Le moyen est doux, agréable et tout à fait inoffensif. Que ce soit un fort buveur ou non, qu'il le soit depuis peu ou depuis fort longtemps, cela n'a pas d'importance. C'est un traitement qu'on fait chez soi, approuvé par le corps médical et dont l'efficacité est prouvée par des légions d'attestations. Brochures et renseignements sont envoyés gratuits et franco. Écrivez confidentiellement à :
E. J. WOODS, Ltd, 167, Strand (219 CA), Londres W. C. 2

LA FILLE PERDUE



Le commissaire Carbonneill, sous-chef de la brigade mobile, reprit l'enquête.



La venelle Saint-Germain est une des voies les plus sinistres du vieil Orléans.

Orléans (de notre correspondant particulier).



INGT fois déjà, ici, nous avons eu l'occasion d'évoquer la destinée tragique des prostituées de la plus basse classe, bétail d'amour sans berger, femmes veules et abandonnées, livrées sans secours à

l'égoïsme rageur de leurs hommes et au caprice, parfois mortel, de leurs clients. Le sort ne désarme pas. A périodes régulières, une de celles que la loi tolère, sans les protéger, disparaît sans laisser une trace, ni un regret.

La femme de trottoir, un soir, va jusqu'au bout de la rue et s'évanouit comme si, après le tournant, il y avait le vide, un précipice. Parfois encore, on en retrouve une, morte, tuée aussi mystérieusement que les oiseaux par l'hiver. Ce sont les crimes les plus impénétrables, les plus difficiles à démêler pour la police. En effet, le plus souvent, elles n'ont plus de parents, pas d'ami désintéressé; elles vivent dans un milieu où le silence est la loi et elles sont, par profession, discrètes; elles referment leur vie sur leur honte, comme une eau.

Sait-on qui a tué Camille Pégoury, qui a tué Marie Le Guellec, qui a tué Loulou Bataille, qui a tué la dépeçée de Clichy ?...

■ ■ ■

Madeleine Préau, fille de paysans, était née dans le Cher en 1896. Il y eut la guerre, le père parti, la mère qui travaillait aux champs, les enfants abandonnés à leur paresse, la fille sans discipline qui, à seize ans, se laisse renverser sur une meule par un garçon, et continue.

Juste après la guerre, Madeleine arriva à Orléans, seule, sans métier, sans volonté. Elle se prostitua parce que, vraiment, elle n'imaginait pas qu'on puisse faire autre chose.

C'était une assez belle fille, grande, brune, robuste qui eût pu, avec un minimum d'intelligence et d'énergie, réussir même dans son triste métier. Mais elle était bornée, lasse de tout à vingt ans. On la vit d'abord dans les cafés du centre de la ville, riant avec des officiers de la garnison et des étudiants. Puis, descendant d'un échelon, dans la rue, agaçant les passants.

Un jour, la police mit la main sur elle, l'inscrivit sur le registre des filles soumises, la prit dans l'engrenage d'où l'on ne sort pas. Elle fut pensionnaire, quelque temps, d'une maison close de la ville, mais elle avait, malgré tout, assez de sens et d'indépendance pour rester cloîtrée. Elle résolut de tenter sa chance, mais dans quelles conditions ?

La venelle Saint-Germain est une ruelle étroite, une fente entre deux paquets de maisons noires dans le quartier de la Poterne, dernier vestige au pittoresque brutal du vieil Orléans disparu. La seule marque de la vie moderne dans ce coin sordide est un cinéma qu'on a installé dans les ruines de l'antique église Saint-Germain. Mais, tout autour, s'entre-croisent les rues sombres, moyennageuses, dont la venelle Saint-Germain est une des plus sinistres.

Madeleine vint s'installer là dans une bicoque qu'elle loua, composée au rez-de-chaussée d'une unique pièce qui servait d'entrée et de cuisine et, au premier étage, après un raide et étroit escalier de bois, d'une chambre et d'un petit cabinet. Le tout, misérable et classique : la chambre avec du papier à fleurs bleues, le lit de fer à sommier métallique et à couvre-pieds rouge. Dans un coin, la toi-

lette de bois avec la cuvette et le broc émailés.

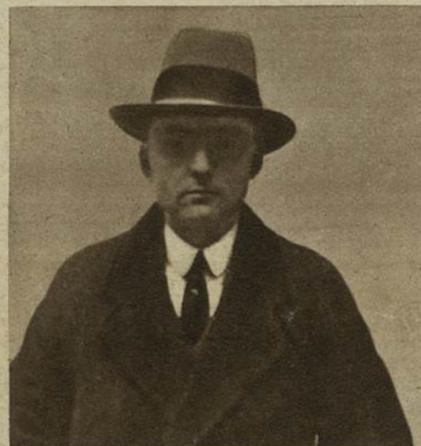
Elle avait perdu sa fraîcheur de paysanne; à vingt-cinq ans, elle avait déjà la taille lourde, le visage harassé, les yeux sournois de celles qui mentent toujours, la bouche dure et flétrie. D'ailleurs, elle n'avait plus de nom, elle n'était même plus Madeleine, mais « Mado ».

Tous les jours, trois heures après midi, elle venait s'asseoir sur une chaise dans le seuil de sa porte ouverte et elle appelait doucement les hommes qui passaient, les ouvriers qui allaient ou revenaient de leur travail. Elle faisait cela vraiment comme une ouvrière elle-même et, patiemment, tenait comptabilité de son écœurant labeur. Sur des cahiers d'écolier, avant de se coucher, elle écrivait, d'une main maladroite, les chiffres. On a pu savoir ainsi qu'en 1930 elle avait exactement gagné au jeu de l'amour de hasard vingt-neuf mille francs. Elle aurait certainement dépassé ce chiffre d'affaires en 1931, puisqu'à la date du 21 juin elle avait déjà consigné vingt-cinq mille francs.

Mais, le lendemain de ce jour-là...

■ ■ ■

Naturellement, Mado avait cherché cette illusion de tendresse qu'elles veulent toutes avoir. L'illusion, pour elle, s'appelait Jean Chemardin. Il était camelot et, le soir, quand le dernier client était parti, il venait partager la chambre du premier étage. Ce couple irrégulier vivait bourgeoisement, sans bruit. Ils ne s'occupaient jamais de leurs voisins. Personne ne se souvient d'avoir entendu un éclat de voix dans la bicoque. Le 22 juin, vers huit heures, Chemardin, venant dîner comme d'habitude, fut étonné de trouver la porte et la fenêtre fermées. Il frappa discrètement, craignant que Mado ne fût précisément occupée avec un client. Au bout d'un moment, n'entendant aucune réponse, il décida d'entrer. La cuisine était vide. Son nouvel appel résonna sans écho dans la maison. Il monta au premier étage. Au seuil de la chambre, les deux



Pour Mado, l'illusion de la tendresse, c'était le camelot Jean Chemardin.

petits chiens que Mado avait toujours dans ses jupes vinrent grogner près de lui. Et, dans l'ombre, il aperçut sa maîtresse, couchée près de son lit sur le parquet, à demi-nue. Elle avait le visage et le cou criblés de coups de stylet. Une courroie de cuir noir l'étranglait. Elle était déjà froide.

Affolé, Chemardin courut chez le propriétaire de la maison, qui est débitant dans le quartier, et lui annonça l'horrible nouvelle. Puis, il courut chercher un médecin, cependant que le cafetier prévenait la police. MM. Bézard, sous-chef de la Sûreté, Le Penne, commissaire de police et l'inspecteur Bidoux allèrent commencer l'enquête. Le médecin constata que la mort remontait à peu près à deux heures. La fille avait été étranglée avant d'être frappée à coups de poignard et de poinçon. L'assassin s'était acharné sur elle avec une sauvagerie invraisemblable. Rien n'avait été touché dans les pauvres meubles. L'armoire n'avait même pas été ouverte. On ne pouvait imaginer que le vol fût le mobile du crime.

Naturellement, les premiers soupçons tombèrent sur Chemardin. Il est trop classique que le souteneur tue sa femme par jalousie ou après une dispute. Le camelot fut arrêté et interrogé par MM. Ploutz, juge d'instruction, Nison, commissaire central et Carbonneill, sous-chef de la brigade de police mobile.

Mais, presque aussitôt, on dut abandonner cette piste. Chemardin, très calme, avait immédiatement donné un alibi. Après avoir déjeuné avec son amie, il l'avait quittée vers deux heures de l'après-midi et était allé faire une promenade en automobile avec un de ses camarades jusqu'à six heures du soir et revint prendre l'apéritif dans un café d'Orléans avec plusieurs personnes jusqu'à huit heures, heure à laquelle il retourna chez Mado et découvrit le crime. Or, Madeleine était encore vivante à six heures du soir et toutes les déclarations de Chemardin purent être vérifiées. La police était dans la nuit.

Les jours qui suivirent, l'enquête permit d'établir, à quelques minutes près, l'emploi du temps de la malheureuse, l'après-midi de sa mort. On l'avait vue comme d'habitude, vers quatre heures de l'après-midi, assise dans sa porte, attendant le client. A six heures, une femme qui passait dans la venelle, Mme Barrault, remarqua que la porte était fermée, mais entendit les chiens aboyer et la voix de Mado leur criait : « Allons ! taisez-vous, mes kikis. »

A ce moment, l'inconnu, qu'elle croyait être un client et qui allait être son assassin monta l'escalier ? La femme vit aussi une bicyclette bleue qui était appuyée au mur, près de la porte. Une demi-heure après, un ouvrier

qui habite le quartier, M. Noé, passa à son tour. La bicyclette était toujours là. A six heures quarante, le marchand de journaux vint, comme il en avait l'habitude, glisser un journal du soir sous la porte. Il n'entendit rien et la bicyclette n'était plus là. Madeleine était déjà morte, sans doute, et l'assassin parti.

On peut donc fixer avec précision l'arrivée du meurtrier à six heures et son départ à six heures trente-cinq. Juste le temps suffisant pour acheter l'amour de Madeleine et pour la tuer.

On relâcha Chemardin et on se lança sur la piste de l'homme à la bicyclette bleue. On sut que, quatre jours après le crime, un cycliste dont la machine était de cette couleur demanda à un débitant de vins, dans un village voisin, à Isdes, des journaux qui racontaient l'affaire et disparut mystérieusement. Jamais on ne put le rejoindre.

A cette époque de l'année, beaucoup d'ouvriers agricoles étrangers terminent leur contrat et s'égaillent aux quatre coins du département et même de la région. Dans ces conditions, les recherches étaient difficiles. Les semaines passèrent.

Mais, ces jours-ci, la Sûreté orléanaise est de nouveau alertée et il est possible que l'assassin de Mado ne reste plus longtemps impuni. Un mécanicien qui habite rue de Bourgogne, pas très loin de la venelle Saint-Germain, est venu dire au commissaire Carbonneill :

— En lisant les journaux, j'apprends que vous recherchez toujours le propriétaire d'une bicyclette bleue. Le 3 ou le 4 juillet, un homme d'une trentaine d'années, vêtu comme un ouvrier, et qui avait un accent étranger, vint me porter cette machine en me demandant de réparer un pneumatique. Il devait venir la chercher une demi-heure après. Je ne l'ai jamais plus revu. Le vélo est toujours là, chez moi. L'homme, dit-on, serait parti vers Sandillon...

M. Noé et Mme Barrault, convoqués, crurent bien reconnaître dans la bicyclette abandonnée chez le mécanicien celle qu'ils avaient vue, à l'heure du crime, devant la porte de Mado.

Désormais, on possède le signalement de l'assassin et, s'il ne s'est pas enfui à l'étranger, Chemardin, témoin, pourra dans le cabinet du juge d'instruction regarder en face le sadique qui a tué sa Mado et qui a failli le faire envoyer lui, innocent, au bain.

Roger LEMESLE.

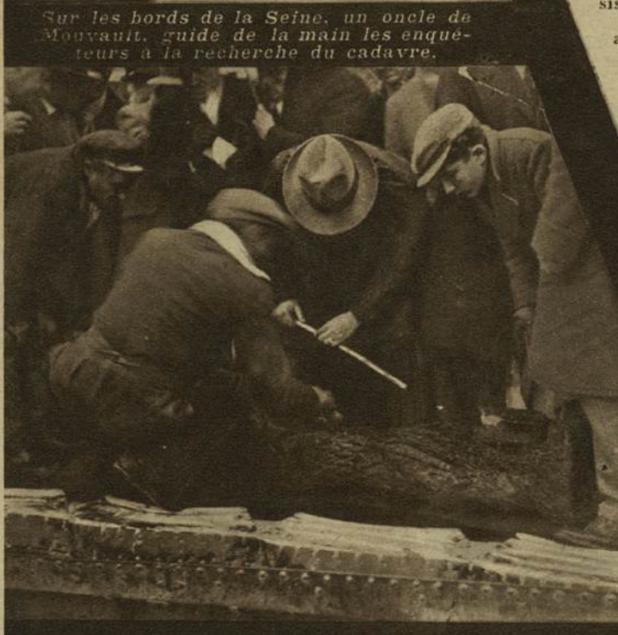
Ci-dessous : Madeleine Préau, une belle fille grande et brune.

A droite : La bicoque aux volets clos où habitait et fut tuée Mado.





Inspecteurs et magistrats suivaient anxieusement les efforts des mariniens et du sca-phandrier.



Sur les bords de la Seine, un oncle de Mouvaull, guide de la main les enquêteurs à la recherche du cadavre.



La chaleur devint si lourde qu'on lui permit de retirer sa veste. Il y avait trop de gens qui,

depuis une heure déjà, respiraient l'air suffoquant de cette petite pièce surchauffée, perchée tout en haut du Palais, dans la dernière galerie des cabinets d'instruction : le juge et son greffier, les gardes qui accompagnaient l'inculpé, ses deux défenseurs, lui, enfin...

Lui, dont le torse bien pris apparaissait maintenant moulé dans un chandail à fermeture « éclair » et dont on apercevait aussi, sous les cheveux blonds et lisses, correctement rejetés en arrière, le visage aux traits nets, aux yeux clairs, aux lèvres bien dessinées...

Il y avait une heure qu'il avait franchi le seuil de ce cabinet, très droit, très maître de lui, de ses terribles responsabilités, et l'on cherchait encore chez ce grand et beau garçon, bien découplé, bien équilibré, le signe qui rappelât en lui la démente sauvagerie de son crime... Ses mains peut-être, ses grosses mains trop fortes, ses mains qui avaient supplicié la victime et qu'il tenait maintenant crispées sur ses genoux... Mais, en dehors d'elles, à quel indice extérieur rattacher l'affreux drame ? Par où transparaisait, sous l'aspect sympathique et presque pitoyable de ce jeune homme de vingt-six ans, la brute acharnée, la machine à tuer, le tortionnaire ?

Telle était, dès le premier contact, l'énigme de cette destinée dont on savait seulement qu'elle s'était résolue en crime, mais en crime d'une cruauté telle qu'on ne pouvait encore croire à tant de détails atroces révélés par l'enquête...

Et pourtant, Plissé, le témoin et le complice du drame, par la bouche duquel avait tout d'abord éclaté l'hallucinante vérité, n'avait rien dit qui ne fût exact.

Tout de suite, on s'en rendit compte lorsque M. Gloria, le juge, parvenu à ce point du récit, dit au jeune homme, comme pour l'aider à franchir le passage difficile et à revivre par la parole la scène du supplice :

— Allez, Mouvaull, il faut tout me dire... Le jour où vous serez conduit devant la cour d'assises...

Mouvaull qui, jusqu'alors, avait, avec un tardif, mais louable élan de franchise, raconté ses démarches, ses efforts obstinés pour retrouver sa femme, ses deux enfants, et sa hantise d'en découvrir l'adresse grâce à Brunet qu'il croyait être toujours l'amant de l'infidèle, Mouvaull, soudain, pâlit, battit de l'aile, perdit pied, comme pris de vertige au bord du gouffre...

Sans doute, à ces mots de « cour d'assises », un déclic avait-il tout à coup fait évanouir

Le commissaire Guillaume dirigeait l'enquête.

devant ses yeux le cadre sans appareil de ce cabinet de juge d'instruction, ce tapis de reps vert, le juge lui-même assez débonnaire avec ses cheveux blancs, son veston noir et sa boîte de pastilles. Et le décor solennel du prétoire lui était apparu, avec ses hautes boiseries pauvres, ses juges en robes rouges, son procureur, et surtout ces douze hommes gris qui, à coup sûr, ne comprendront pas la détresse du mari abandonné, sa hantise, son exaspération et qui ne verront que le corps du malheureux typographe, enroulé dans son linceul de treillage et jeté, une nuit, dans l'eau bourbeuse de la Seine, à un mètre du « trou aux anguilles », profond, lui, de six mètres, au-dessous du lit du fleuve... Ces douze hommes qui, dans quelques mois, décideront de sa destinée.

Alors, Mouvaull, défaillant, prit sa tête entre ses larges mains et, dans un gémissement :

— C'est affreux, dit-il, je suis perdu... ma vie est perdue, moi qui voulais vivre pour mes enfants.

Il fallut le ranimer, le soutenir. Les gardes le redressèrent sur sa chaise. M^e Maurice Garçon et M^e Jacques Mourier, ses défenseurs, s'empresèrent. Le juge tendit sa boîte et offrit une pastille.

— Alors, voyons, lorsque Brunet fut chez vous... dites...

Il y a dans tout récit d'assassin une ligne difficile à tracer entre la part du vrai et du faux, puisque, presque toujours, on ne peut pour la fixer que s'en référer à des témoignages de second plan, le témoignage essentiel faisant défaut : celui de la victime.

Dans la mesure pourtant où l'on peut accorder crédit à des affirmations, que l'enquête policière n'a pas encore contredites, il semble bien que Mouvaull dit vrai, lorsqu'il déclare :

— Ce qui me faisait gros cœur, c'est qu'on m'avait présenté Brunet, porteur d'une maladie contagieuse, et poussant ma femme à faire le trottoir... J'admets aujourd'hui que tout cela soit inexact, mais la pensée qu'il avait pris ma femme, pour la salir, que le second enfant peut-être était né de leurs rapports, tout cela m'avait tourné la tête. Et je n'eus plus qu'une idée, retrouver ma femme, découvrir son adresse, la ravir, elle et ses enfants, à cet amant indigne... Pour cela, j'ai tout mis en œuvre, délaissant mon emploi de gardien d'usine pour courir dans Paris, essayer de surprendre sa trace, dépensant sans compter mon argent et ma peine pour y parvenir... L'adresse, je voulais l'adresse, je ne pensais qu'à cela, je ne rêvais qu'à cela.

Ainsi, cette obsession, que nous devinions déjà dès les premiers éléments de l'enquête, cette obsession de mari trompé, abandonné et inquiet, prenait corps et n'allait plus lâcher sa proie.

Il s'y mêlait aussi un atroce sentiment de déshonneur. Mouvaull, depuis son service militaire au Maroc, depuis les fièvres qu'il y avait contractées, Mouvaull, beau garçon, bien bâti, avait senti ses forces viriles prématurément diminuées. Cet état d'infériorité devant une toute jeune femme, pleine d'ardeur, avait agi sur son caractère. Et c'est par là sans doute qu'il faut expliquer le changement de sa conduite, cette attitude déplacée, inju-

rieuse, qu'il prenait, en présence d'amis, à l'égard de sa femme, et qui cachait peut-être le trouble désir d'un stimulant : il s'amusait à trousser, devant des camarades, les jupes de sa compagne. Un soir même, il l'obligea à se coucher, entre lui et un ami. La jeune femme protesta. Mouvaull s'entêta dans son idée baroque. Elle dut s'incliner.

Excédée, la jeune femme quitta, le 10 août dernier, le domicile conjugal, emmenant ses enfants.

Le coup décisif venait d'être porté à son amour-propre blessé, à son amour aussi, d'homme diminué et vaincu. Il en voulait à ceux qui lui avaient ravi sa femme d'avoir, eux, conservé la plénitude de leurs forces. Dans cet effacement de son foyer, il voyait le châtiement de son impuissance à retenir une jeune femme ardente. Mais il ne voulait pas accepter sa défaite. A tout prix, il saurait reconquérir la mère de ses deux petits. Et il se mit en campagne.

Il la chercha partout. Il battit le pavé de Paris, frappant à toutes les portes et laissant partout sa carte pour qu'on le tienne au courant. Il la chercha dans les œuvres des mères abandonnées, — car elle venait d'avoir le second enfant, dans les œuvres de filles-mères, à l'Armée du Salut, à Saint-Maurice. Las de courir, il associa à ses efforts ceux d'une agence de police privée. Il dépensa plus de trois mille francs, mais sans résultats. Tant d'efforts, tant d'argent vainement dépensé ! Il enrageait et sentait tourner dans sa tête tout un cercle de pensées mauvaises.

Car il en était sûr. Elle n'était pas partie seule. Un rival heureux avait pris sa place. Mais qui ? Il en parlait à tout le monde. Et, naturellement, les commères s'enhardirent à lui dire ce qu'elles savaient : « Votre femme ? Allez donc demander à votre copain Brunet ce qu'elle est devenue. Il doit le savoir, lui ! »

Mouvaull courut voir Brunet. Mais Brunet le rassura, allant jusqu'à l'emmener chez lui.

— Tu vois bien qu'elle n'est pas ici.

Têtu, Mouvaull repartit en campagne. On lui parla aussi d'un nommé Alexandre Thomas. Mais sans plus de détails. Quel complot du silence l'entourait donc ? Pourquoi se liguaient-ils contre lui...

Thomas, Brunet, il retournait ces deux noms dans sa tête, sans parvenir à percer le secret qui le torturait. Mais, au fond, c'était à Brunet qui, tandis qu'il travaillait de nuit, accompagnait jadis sa femme au cinéma, que Mouvaull pensait le plus souvent.

Thomas, sans doute, n'était qu'un alibi, imaginé par Brunet pour détourner de lui les soupçons du mari. Et l'obsédé voyait se dresser contre lui la trouble association des deux hommes : Thomas, le « paravent », et Brunet, l'amant qui, dans l'ombre, déshonorait sa femme.

Il en était même arrivé à penser que si le dernier-né n'était pas bien portant, que s'il était venu au monde chétif et affligé de boutons, c'est que Brunet en portait la responsabilité.

Et, dès ce jour, il songea à tirer l'affaire au clair, une fois pour toutes.

Coûte que coûte, il aurait cette adresse qu'il poursuivait vainement depuis tant de jours...

Ce fut encore à la surveillance, à la filature, à l'espionnage qu'il eut recours. Il venait de rencontrer Plissé, acrobate en chômage, « Trom-

La femme de Mouvaull (à gauche) s'était réfugiée avec ses enfants dans un petit hôtel de la rue de Médeah.

Dans son linceul de fer (ci-contre), lesté de briques, le corps de Brunet gisait sur un fond de vase.



LE TROU AUX



Pendant deux jours, sous les averse ou dans la brume glacée, les bateliers fouillèrent le fleuve.

pe-la-Mort » en disponibilité, — un gamin de vingt ans, qui devait bientôt partir pour le régiment. Il lui offrit l'hospitalité et, en revanche, le chargea de filer Brunet. Mais toujours rien. Ces échecs constants exaspéraient Mouvault qui décida d'employer les grands moyens.

— C'est bien, dit-il, à Plissé, je vais faire venir Brunet ici, à Puteaux, et, d'homme à homme, on va s'expliquer. Toi, tu me serviras de témoin de ce qu'il dira.

Il n'est pas douteux — il l'a avoué au juge — que tout de suite le gardien d'usine usa des moyens de terreur pour extorquer à Brunet ce qu'il croyait être son secret...

On connaît le préambule :

— Maintenant, la rigolade est terminée, tu vas me dire où est ma femme !

Et les accessoires de persuasion : le canon du parabellum placé sous le nez du typographe, la manœuvre du déclat de sûreté destinée à lui faire peur, la menace de la torture et des pointes de feu, la torture elle-même, le ligotage des mains, la serviette nouée autour du cou, serrée et lâchée tour à tour, mais chaque fois serrée plus fort jusqu'à ce que le malheureux tombât à terre, étouffé, inerte...

Il restera pourtant à expliquer l'étrange docilité de Brunet, son sang-froid devant les menaces de Mouvault.

— Il souriait, ricanait, se moquait de moi, a dit le gardien d'usine.

Le typographe crut-il jusqu'à son dernier souffle qu'il s'agissait d'une plaisanterie, que Mouvault s'arrêterait à temps. Ou, chevaleresque et imprudent, voulut-il « crâner » devant son ancien copain. Mais alors comment ne s'est-il pas débattu, comment s'est-il aussi facilement laissé lier les mains par un seul homme — Plissé n'étant que témoin de l'effroyable scène — sans réagir !

On connaît aussi la suite : l'emballage du mort, le funéraire voyage à Herblay, la chute du corps près du « trou aux anguilles »... Les ondes des eaux noires se refermant sur le secret que Mouvault n'avait pu arracher à son rival.

Ce secret que le hasard bientôt allait lui livrer. Quelques semaines après le crime, il apprend en effet que la femme d'Alexandre Thomas est internée à l'asile de la rue Cabanis. Il s'y présente, se faisant passer pour un parent de province. On le renvoie à la Préfecture de la Seine seule qualifiée, lui dit-on, pour délivrer l'adresse du mari de l'internée. Cette adresse, on la lui donne enfin : 18, rue de Médéah, dans le quartier de Plaisance.

Il y court sans tarder. Sa femme est bien là. Il la conjure de reprendre la vie commune. Elle s'y refuse. Il y retournera deux fois, trois fois, sans succès. Du moins emportera-t-il le fils aîné, sur lequel il n'a pas de soupçon...

Et à Thomas, il se contentera de dire, comme celui-ci, à sa vue, a un mouvement d'inquiétude : — Ne te fais pas de bile... Je suis au courant... J'en ai pris mon parti.

■ ■ ■

Les détails étonnants abondent dans cette cruelle histoire. D'autres faits surgiront peut-être au cours de l'instruction. Retenons pour le moment qu'il s'en fallut de bien peu que nous ne connaissions pas de sitôt les précisions actuellement établies.

Il faudrait suivre dans le menu l'habile en-

quête menée par le commissaire Guillaume et ses collaborateurs de la brigade spéciale pour se rendre compte des longs efforts qui ont permis d'amener Mouvault au bord des aveux dans la nuit du 30 novembre... Il faudrait montrer ce dossier, qui ne portait à l'origine qu'une simple fiche d'information concernant la disparition d'un certain Brunet (Louis) âgé de 23 ans, se grossir peu à peu des procès-verbaux permettant de resserrer les investigations autour de Mouvault. Il fallut des semaines de recherches prudentes, de recoupements minutieux, pour en arriver à découvrir que les plus graves présomptions pesaient sur le gardien d'usine. On décida enfin de l'entendre. Le prétexte était facile : on le convoquait, 36 Quai des Orfèvres, au sujet de sa plainte en abandon de domicile conjugal. Hélas ! Mouvault était, avec deux amis, parti pour Gallardon. Il fallut attendre son retour. Une semaine encore, pendant laquelle il pouvait échapper, disparaître. On le trouva enfin. Sans méfiance, il se laissa emmener. Dans le taxi, pourtant, les inspecteurs qui l'accompagnaient, épiaient ses réactions : un imperceptible mouvement de la gorge trahissait une respiration gênée, un malaise secret.

Et tout de suite, dans les locaux de la Police Judiciaire, l'interrogatoire commença, serré. Le filet se tendit. Tout de suite aussi, la partie s'annonça difficile. Depuis Mestorino, pareil adversaire n'avait offert une telle résistance.

— Moi, tuer Brunet ? Vous voulez rire ! Un si gentil garçon. Est-ce que j'ai tué Alexandre, l'homme avec qui vit ma femme et avec qui dernièrement encore je prenais l'apéritif ?

— Mais tu t'es vanté à ton beau-frère de l'avoir jeté à l'eau.

— Pure plaisanterie. Au régiment, aussi, je me vantais d'avoir jeté un sergent à l'eau. C'était pour rire.

La dernière nuit, pourtant, il faillit avouer. L'inspecteur Massue, qui le tenait sur la sellette, lui dit tout à coup.

— Allons, Mouvault, finissons-en, regarde tout le papier que j'ai dû noircir depuis vingt-quatre heures ; tu me dirais où est Brunet, j'ajouterais trois lignes et ce serait fini. Crime passionnel. Tu n'es pas le seul. Pourquoi ne pas avouer tout de suite. Il n'y a que l'horreur du crime qui peut te faire hésiter...

Mouvault regarda longuement l'inspecteur, les larmes aux yeux. Ses lèvres tremblèrent. Il allait parler, quand la porte s'ouvrit. Deux autres inspecteurs entraient. Tout fut rompu. Mouvault se mit à rire :

— Dites donc, vous n'avez presque plus d'encore dans votre encier. Je vous en donne, du mal, hein !

On ne put rien obtenir d'autre de lui.

Déconcertant Mouvault ! Pensait-il qu'il suffit de tout prévoir pour échapper au jugement des hommes... Inculpé, à défaut de « mieux », de coups et blessures, se croyait-il, pour toujours, à l'abri de la terrible accusation, tandis que le corps de Brunet, avec son lincoln de grillage et ses cinquante kilos de briques, reposait dans la vase ? Que n'avait-il pas imaginé pourtant, pour détourner de lui tout soupçon !

Deux jours après le crime, il va, auprès de la logeuse de Brunet, s'enquérir des nouvelles du typographe et comme celle-ci lui fait part de ses inquiétudes :

— Vous devriez prévenir la police, conseille-t-il.

Il remarque aussi que le papier de la lettre écrite par Brunet sous sa

Plissé (à droite), jeune acrobate en chômage, s'était exhibé au "Vél d'Hiv" dans une attraction : le "Tourbillon de la Mort" (ci-contre).

dictée, et qu'il a mise à la poste le soir du crime, pourrait bien éveiller les soupçons de la police, s'il était inquiété. Ce papier n'est-il pas le même que celui qu'il emploie d'habitude ? Il brûle tout ce qui lui reste, mais prend soin d'aller en acheter une boîte neuve, chez la mercière.

— Vous voyez, dira-t-il, pure coïncidence...

Il va quelques jours après le crime, rue Médéah, chercher son fils aîné, le garde huit jours auprès de lui, puis va le mettre en pension, chez un beau-frère, à Mantès.

Le beau-frère s'étonne de revoir le père avec l'enfant.

— Tiens, dit-il, tu as donc retrouvé ta femme ?

— Oui, réplique Mouvault, grâce à Brunet. Il a bien fallu qu'il me donne son adresse. Je lui ai collé mon revolver sous le nez.

— Mais si Brunet racontait ce que tu as fait ?

Alors Mouvault qui, depuis des jours, prend tant de précautions pour masquer son crime, s'écrie :

— Brunet ne parlera plus. Je l'ai tué et jeté à l'eau.

Plus tard, au juge d'instruction, il dira :

— C'était plus fort que moi ! Je ne pouvais pas ne pas le dire.

Mais, dans le même temps encore, un mois après le crime, il envoyait au Procureur de la République une lettre datée de Paris pour lui annoncer que sa femme avait quitté le domicile conjugal pour aller vivre avec Alexandre Thomas ; annonçant qu'il allait reprendre l'armée, et faisant partie d'une section communiste, je viens solliciter protection près de votre haute bienveillance.

Rouerie d'un assassin qui joue sa liberté et met de son côté le maximum de chances ou égarement d'un homme qu'a veugle la jalousie et qu'affole le crime où l'a conduit sa passion ?

Lorsque nous regardons l'autre jour, sous la brume glacée qui noyait les rives de la Seine, surgir des eaux troublées le corps supplicié du malheureux Brunet, rien ne pouvait nous détourner de cette lugubre vision.

Mais, maintenant, une question se pose : le tortionnaire ne cache-t-il pas en lui un cœur torturé de mari bafoué et de père malheureux ?

On a trouvé chez lui un brouillon de lettre.

Une lettre qu'il s'adressait à lui-même et où il donnait des nouvelles de son enfant : « L'enfant, écrivait-il, est heureux et voudrait revoir sa maman auprès de son père. »

Cette lettre, pensait-il en user pour faire revenir l'infidèle et se reconstruire le foyer dévasté ?

Marcel MONTARRON.

Plissé assiste indifférent aux recherches d'Herblay.



Le sca-phandrier Le Gall s'apprête à redescendre dans le "trou aux anguilles", ou fut jeté le cadavre.

Mouvault, l'air effondré, assisté de son avocat, M. Maurice Garçon, attend de comparaître devant le juge d'instruction.



X AN G U I L L E S

PETITES CAUSES

Un prévenu qui l'échappe belle



Le menuisier Alfredo Boiero, la tête encore enveloppée de pansements, assiste à la reconstitution du drame dont il fut victime, dans sa petite maison de Nointel.

La semaine dernière, à la suite de l'arrêt de la Cour de Paris qui ordonnait la mise en liberté immédiate de l'innocent Belaubre, condamné par le tribunal à 8 mois de prison sur de faux témoignages, nous avions rappelé les diverses phases de cette erreur judiciaire, que le remords ou la crainte de ceux qui l'avaient provoquée permit de démasquer, alors qu'il était encore temps.

Une cause aussi exceptionnelle — plus grave même par certains côtés, en raison de la peine terrible que pouvait encourir l'accusé, en raison aussi de la qualité des témoins — va se plaider le samedi 12 décembre devant le tribunal correctionnel de Pontoise : quatre prévenus dont un gendarme et un garde-chasse auront à répondre de leur vilénie.

Entendons-nous : ils ne sont pas, juridiquement, accusés de faux témoignages ; qu'ils aient menti, la question ne se pose même pas ; ils l'ont, au surplus, avoué. Mais les prescriptions du Code sont formelles et le faux témoignage, pour être réalisé en droit, sinon en fait, exige pas mal de conditions qui le rendent assez rarement saisissable et punissable.

Les quatre compères auront seulement à répondre des violences qu'ils ont exercées — et quelles violences ! — sur leur victime, celui-là même qu'il y a deux ans, ils représentaient comme un criminel dangereux, un jeune menuisier italien, Alfredo Boiero. Les rôles aujourd'hui sont intervertis, mais il s'en fallut de peu que Boiero, chargé par les déclarations concordantes de ses adversaires, ne comparût devant le jury de Seine-et-Oise, et qu'à la barre des Assises, le gendarme Forgeot, salué par l'émotion et la pitié unanimes, ne vint prononcer un réquisitoire contre le malfaiteur redoutable, « cet étranger qui venait manger le pain des ouvriers français » et qui, pour remercier la France de sa généreuse hospitalité, n'avait rien trouvé de mieux que de chercher à abattre un de ses plus dignes citoyens, défenseur de l'ordre, etc., etc.

Nous avons commencé le couplet dont un ministère public emporté par la grandeur tragique du sujet aurait fait valoir toutes les périodes ; le débat eût été émouvant du dehors ; mais au « dedans », dans le cœur angoissé de Boiero, quelle torture ! Et qui l'aurait cru, sur un dossier aussi formel, truffé de renseignements de police recueillis avec un esprit critique et un souci d'exactitude contestables, qui aurait écouté ses cris ?

Il s'est heureusement trouvé pour Alfredo Boiero un magistrat aussi clairvoyant que juste, un cerveau lucide, un honnête homme : cet honnête homme s'appelle M. le juge d'instruction Boyer ; il écouta dès le premier jour les paroles d'inquiétude que lui adressa le défenseur de Boiero, M^r Maurice Garçon ; il ne rejeta pas d'emblée la thèse qui allait directement à l'encontre des premières conclusions du Parquet, puisque, le 14 octobre 1929, Alfredo Boiero était placé sous mandat de dépôt, accusé d'une tentative de meurtre. L'effort énergique de l'éminent défenseur, soutenu par le juge même qui avait mission d'instruire contre l'inculpé, devait aboutir à la mise au point de l'affaire, au complet rétablissement de la vérité abominablement travestie.

Ceci se passait à Nointel, en Seine-et-Oise, le 13 octobre 1929, vers dix heures du soir. Le gendarme Forgeot, de la brigade de Beaumont, avait fait une halte prolongée dans un débit, en compagnie des gardes-chasse André Vion et Léon Lejeune et d'un cultivateur, Hector Gagé. Ils étaient tous assez agités : les consommations multiples, d'autre part une certaine effervescence locale expliquant en partie la scène confuse qui devait se terminer si tragiquement.

Au débit Drives, on avait parlé de braconniers. Justement, deux gars, qui consumaient à une table voisine, avaient nargué Vion : — Le garde de chez Bejot, on s'en f... on lui prendra cinquante-deux faisans...

Vantardise d'homme saoul, ou sincérité de « Raboliotis » qu'un verre de trop incline à moins de prudence ?... De table à table, on s'était dit des

paroles vives : une tournée générale fut l'armistice rapidement conclu ; mais il avait été question de braconnage ; le mot était dans l'air et s'insinuait dans le cerveau soupçonneux, troublé, des buveurs.

Quelqu'un dit : — C'est un fameux braconnier, cet Italien qui travaille chez Mme Auroux, et puis pas facile à prendre, et puis, il faut s'en méfier... dangereux.

— Où habite-t-il ? demanda le gendarme.

— Je vais vous y conduire, reprit Gagé, qui semblait avoir des « raisons » personnelles contre Boiero...

La petite troupe se dirigea vers le « repaire », histoire de « vérifier ses issues » (sic) et de pouvoir ainsi plus facilement surveiller l'homme le matin, de bonne heure, lorsqu'il reviendrait de sa fructueuse promenade...

La maison qu'occupait Alfredo Boiero appartenait à sa patronne, Mme Auroux, qui l'avait mise à sa disposition : c'était un ouvrier remarquable à tous égards, qu'elle traitait avec des soins particuliers, le recevant chaque soir à sa table. Et, le dimanche 13 octobre, le menuisier venait de quitter Mme et Mlle Auroux et il était à peine entré chez lui qu'il entendit remuer la chaîne qui fermait la porte d'entrée. Nuit noire... Boiero seul ; il a entendu raconter à table qu'il y a dans la région des malfaiteurs qu'on recherche ; Mme Auroux en a parlé, au cours du dîner. L'Italien prend son fusil et tire du côté de la grille, en l'air, assure-t-il. Puis, ce redoutable bandit — c'est une des épithètes dont il sera un peu plus tard qualifié, — se terre dans sa bicoque.

Une fusillade éclate : les vitres de sa chambre sont brisées : la maison subit un premier tir, qui va préparer l'expédition de la troupe.

La troupe escalade la grille, franchit la cour, enfonce la porte, grimpe au premier... Terrorisé, Boiero en devine deux, trois, quatre. A coups de crosse de revolver sur la tête, il est assommé par le gendarme Forgeot.

Et brusquement, un coup de fusil part au ras du plancher : le gendarme est touché à la jambe droite ; il en a, depuis, subi l'amputation.

Rien de plus facile pour se sortir de cette sale histoire : d'une voix unanime, tous, gendarmes, gardes et l'honnête cultivateur de Nointel, ils accusent Boiero.

Les mensonges sont enregistrés avec respect sur les premiers procès-verbaux.

Alors que le chœur unanime avait proclamé : « C'est Boiero qui a tiré sur le gendarme », la preuve était faite, par éliminations successives, que le coupable était le garde-chasse Vion.

Et c'était bien lui, en effet, qui, en maniant le fusil de Boiero, le laissa maladroitement tomber...

L'affaire devenait claire ; elle avait conservé pour Forgeot et pour l'Italien des suites cruelles : Pun, amputé, l'autre, fracture du crâne, et à la suite des brutalités, des troubles nerveux, une incapacité totale de travail pendant 6 mois, une incapacité permanente, fixée par expert, au taux de 15 %.

Le plus curieux fut qu'on poursuivit tout d'abord Boiero et Vion ; pour ce dernier, le délit de blessures par imprudence était évident ; Boiero était accusé de violences.

De violences contre qui, lui qui avait été meurtri dans cette lutte sauvage, à l'intérieur de son propre domicile ? Le parquet de Pontoise pensa que le coup de fusil, qu'il avait tiré la nuit, dans la direction des inconnus qui remuaient la grille, valait d'être poursuivi. Et le résultat fut : 15 jours de prison avec sursis pour Boiero, 100 francs d'amende pour Vion.

Mais le malheureux Italien n'en resta pas là et rappelant alors au Parquet de Pontoise qu'il était, de tous, la plus intéressante victime, il se constitua partie civile contre Forgeot, Lejeune, Vion et Gagé, et il a obtenu leur renvoi en correctionnelle.

On veut espérer que les juges de Pontoise auront à cœur de frapper comme ils le méritent des auxiliaires de la Justice qui l'ont si ignoblement bafoüé...

Jean MORIÈRES.



La chambre de Boiero après le saccage systématique auquel se sont livrés ses agresseurs.

OUI...

Pour que vos enfants gardent toujours de beaux cheveux. Pour éviter que les vôtres se décolorent, car blanchir c'est vieillir. Pour éviter la chute des cheveux, entraînant une calvitie prématurée. Pour que vos cheveux repoussent abondants et soyeux.



VOICI...

La merveilleuse Lotion capillaire donnera aux crânes les plus dénudés une chevelure aussi luxuriante que soyeuse.

LES RÉSULTATS DE CAPILLOR SONT IMMÉDIATS

LE FLACON... 47 fr.
LE TRIPLE FLACON... 45 fr.

DÉPOT :

55, rue du Faub. Montmartre
PARIS

CAPILLOR

EN VENTE DANS TOUTES LES BONNES MAISONS

5.000 PHONOS GRATIS

RET V
NORIS
LUEB

à distribuer aux lecteurs ayant trouvé la solution et se conformant à nos conditions. Reconstituez les noms de 4 couleurs, et en prenant une lettre de chaque couleur, vous en trouverez une qui est en même temps une fleur. Laquelle ? Adressez directement votre réponse à P. nos ANGELUS, 22, rue des Quatre-Frères-Perigot, Paris (15^e). Joindre une enveloppe timbrée à 50 portant votre adresse.



FABRIQUE D'ACCORDÉONS

Foils DEDENIS & BRIVE (Corrèze)
Fondée en 1887
Catalogue illustré 1 fr.
Réparat. Nouvelle baisse de prix.



à 9 fr. avec cadran lumineux verre et mouvement incassables et sa jolie chaîne, gar. 6 ans. 9 fr. avec spirale chronomètre. 14 fr. Bracelet homme cad. lumina. 14 fr. Bracelet dame plaq. or extr. 25 fr. Env. cont. remb. Echange admis
Horl. R. KAPELUS, 28, r. Rivoli, Paris

SEUL ET SANS ARMES

Vous serez invincible, si vous pratiquez le Jiu-Jitsu. Méthode secrète de lutte et de défense. La plus terrible des armes qui soient au monde. J'envoie ma brochure les "Secrets du Jiu-Jitsu" contre 2 fr. en timbres V. Berchtold, Rue Marguerite, 22, Lyon-Villeurbanne.

CHIENS TOUTES RACES

POLICE, CHASSE, GARDE, LUNE avec pedigree et garanties. Expéditions tous pays
CHENIL BERGER POLICIER
MONTREUIL (Seine) - Téléphone 225
Succursale : 14, Rue Saint-Roch - PARIS



GAGNEZ DE L'ARGENT pendant vos loisirs en exécutant vous-même ces jolis objets

Voulez-vous gagner de l'argent pendant vos heures de loisir en restant chez vous ? Rien ne vous sera plus facile si vous adhérez à la SOCIÉTÉ DES ATELIERS D'ART CHEZ SOI, qui vous rendra vite capable de gagner de l'argent, en réalisant chez vous, facilement de jolis objets d'arts appliqués. Nous offrons gratuitement les outils et les fournitures nécessaires pour exécuter de nombreux travaux d'Arts Appliqués. Cette offre est valable tant que nous n'aurons pas réuni un nombre d'adhérents suffisant.

Les travaux d'Arts Appliqués laissent une large marge de bénéfice à toutes les personnes qui veulent se livrer à cette lucrative occupation. En effet les possibilités de vente pour les nouveautés artistiques sont énormes, et chaque jour les demandes sont plus nombreuses, car tout le monde aime à s'entourer de jolis objets décorés. D'ailleurs cette intéressante occupation est si agréable qu'il n'est pas possible de la considérer comme un vrai travail. Imaginez un instant le plaisir que vous aurez à décorer harmonieusement de jolis plateaux, la joie de porter ou d'offrir un sac ravissant en cuir repoussé orné par vos soins. Remarquez que ce sac ne vous demandera que quelques heures de travail et peut vous rapporter, si vous le vendez, de 50 à 150 francs.

La Société des Ateliers d'Art chez Soi a des adhérents dans toutes les parties du monde. Ils ont appris à faire eux-mêmes des objets en cuir, en étain repoussé, à monter et à décorer des abat-jour en parchemin, à laquer et à peindre le bois. Ils sont devenus d'habiles artistes, et ont organisé de ravissants petits ateliers, où ils exécutent des travaux agréables et rémunérateurs. La Société des Ateliers d'Art chez Soi aide ses adhérents de toutes manières, et leur apprend à vendre les travaux faits par eux-mêmes à la clientèle particulière, aux commerçants spécialisés, et à gagner ainsi beaucoup d'argent.

Nous recherchons de nouveaux adhérents

La Société recherche, sur tous les marchés du monde, le matériel et les fournitures indispensables à tous. Nous désirons augmenter le nombre de nos adhérents pour augmenter l'importance de nos achats et réduire ainsi le prix déjà très bas des matières premières que nous fournissons à nos adhérents.

A titre tout à fait exceptionnel, nous offrons un outillage et les fournitures nécessaires à toutes les personnes qui adhéreront dès maintenant à notre Société.

Vous n'avez pas besoin de talent spécial

Ne croyez pas qu'un talent spécial soit indispensable pour exécuter des travaux artistiques. Vous n'aurez qu'à suivre les instructions fournies par la Société. Nous nous sommes assurés de concours d'artistes expérimentés, de techniciens éprouvés qui cherchent pour nos adhérents le dessin original, les couleurs harmonieuses qui donneront aux objets d'art sortant de votre atelier un cachet artistique inégalable.

Chaque dessin est étudié pour un travail particulier et il vous suffira de suivre les instructions données avec chaque dessin pour obtenir de ravissants objets d'art moderne.

Pourquoi ne réussiriez-vous pas, vous aussi, puisque d'autres personnes y arrivent tous les jours ?

Vous apprendrez chez vous

La Société des Ateliers d'Art chez Soi éduque ses nouveaux adhérents au moyen de cours par correspondance fort bien faits, très documentés, détaillés et précis. Vous n'avez qu'à calquer les dessins fournis sur l'objet à décorer, à appliquer les couleurs indiquées, pour réaliser aussitôt un superbe objet d'art.

Des la première leçon vous pourrez exécuter un travail que vous pourrez vendre immédiatement. Vous prendrez vite beaucoup de plaisir aux travaux d'Arts Appliqués et chaque jour vous ferez des progrès.

Trop de Commandes !

Chaque jour nous recevons des lettres de nos adhérents nous faisant part de leur succès. Beaucoup d'entre eux n'ont pas le temps matériel d'exécuter les nombreuses commandes qui leur sont confiées.

Gratuit : une plaquette illustrée

Nous avons édité une plaquette illustrée : Les Travaux d'Art chez Soi. Cette jolie brochure vous apportera une documentation complète sur la Société des Ateliers d'Art chez Soi, et vous indiquera en détail comment gagner de l'argent pendant vos heures de loisir. Elle vous sera envoyée gratuitement sans engagement de votre part ; elle vous précisera en outre comment vous pouvez bénéficier de notre offre d'outillage et de fournitures gratuites. Ecrivez-nous immédiatement en remplissant le bon ci-dessous :

BON A DÉCOUPER OU A RECOPIER

Société des Ateliers d'Art chez Soi

Serete M 138, Rue La Condamine, 14 - PARIS (17^e)

Veillez m'envoyer gratuitement sans engagement de ma part votre plaquette illustrée : Les Travaux d'Art chez Soi, ainsi que tous les renseignements sur l'offre spéciale de matériel gratuit que vous m'offrez.

Inclus 1 fr. 50 en timbres poste pour l'affranchissement (Ecrivez votre nom très lisiblement, à v. p.)

M

à



C'est contre un "paillier" de la ferme des Trois-Ponts, à Roubaix, que fut découvert le cadavre du chemineau Ferdinand Six, dit "le Mabré", dont la tête avait été fracassée avec le patin d'une bineuse.

→ SUR LA PAILLE

Lille (de notre correspondant particulier).

PAUL Lebrun, le fils du fermier des Trois-Ponts, à Roubaix, était, ce matin-là, revenu à la ferme avant l'heure du déjeuner. Le jeune homme avait eu un accident d'attelage et, en toute hâte, il avait dû regagner la métairie pour changer un trait de son cheval de labour.

Par extraordinaire, le temps était clair et, juché sur un robuste bouloonnais, le jeune homme chantait sa joie de vivre. Ayant remis sa bête à l'écurie, il fit le tour du hangar à paille pour regagner le logis paternel.

Son attention fut attirée par le patin d'une bineuse qui traînait à terre, à côté du paillier.

— Tiens! se dit le jeune homme, qui a bien pu apporter ici cet outil?

Il savait qu'il provenait d'une vieille bineuse dont on ne se servait plus depuis longtemps. Et Paul Lebrun se demandait qui avait pu le dévisser et l'abandonner à cet endroit.

Quelques pas plus loin, il remarqua, étendu sur la paille du hangar, un individu qui paraissait dormir profondément. Le jeune homme maugréa, car, depuis plusieurs mois, on ne compte plus les incendies volontaires des hangars et des fermes dans la région de Roubaix et de Tourcoing. A tort ou à raison, les métayers mettent ces méfaits sur le dos des chemineaux que l'inclémence de la saison amène à chercher un abri dans les hangars et les écuries des fermes.

Aussi ce fut sans ménagements que le jeune homme interpella celui qui paraissait dormir, mais, s'étant approché, il recula, terrifié. L'homme était mort. Sa figure et ses mains étaient couvertes de sang.

La casquette du chemineau, enfoncée sur sa tête, ne laissait pas voir ses blessures, mais on les devinait épouvantables.

Paul Lebrun, tout ému de sa macabre découverte, courut jusqu'à la ferme; il ramena avec lui son père qui eut vite fait d'identifier le cadavre. Il s'agissait d'un nommé Ferdinand Six, plus connu sous le surnom de « Grand Franchomme », ou de « Ferdinand le Mabré ». — C'est ainsi que, dans le Nord, on appelle les personnes qui portent sur le visage des traces de petite variole.

Le parquet de Lille fut immédiatement prévenu de l'affaire et l'autopsie du corps fut pratiquée par le docteur Vieilledent.

Le « Grand Franchomme » avait été assassiné pendant son sommeil; il avait été frappé avec le patin de la bineuse qui avait été préalablement dévisser à cette fin criminelle.

Le praticien décela plus de neuf coups, portés avec une telle violence que les os du front, littéralement fracassés et tombés dans la boîte crânienne lui donnaient l'apparence d'un « sac de noix », suivant l'expression d'un des enquêteurs. La mort remontait à deux jours déjà.

« Le Mabré » était une figure particulièrement pittoresque de la région roubaisienne. Dans sa jeunesse, il avait été acrobate de place publique; puis, sa force exceptionnelle l'avait fait engager dans les baraques de lut-

tes foraines où il n'avait guère de maître pour la parade.

Dans toutes les foires, dans toutes les « du-casses » aussi bien en France que dans la région frontalière de Belgique, chacun connaissait le « Grand Franchomme » et les amateurs redoutaient les « bras roulés » et les « colliers de force » de ce gaillard vigoureux et parfois violent.

Ferdinand Six se maria, il eut six enfants mais, depuis qu'il avait fondé une famille, son caractère changea. Il se prit à fréquenter tous les mauvais garçons de la frontière et, entraîné par eux, il devint un fraudeur émérite. Il fallait le voir chargé, « blatté », comme on dit en terme de fraude, d'un paquet d'une dimension invraisemblable, partir à toutes jambes à travers la frontière, faisant la nique aux douaniers qui ne parvenaient jamais à l'appréhender. Le « Mabré » était un luron de haute classe dans le gotha de la contrebande et il aurait pu vivre relativement heureux si les pires fréquentations n'avaient fini par lui inoculer un vice : l'ivrognerie.

Ce fut la cause de sa déchéance. Rapidement la discorde s'installa dans son foyer. Ni ses parents ni sa femme ne voulurent plus entendre parler de cet être lamentable, presque constamment ivre.

Contre mauvaise fortune, il voulut faire l'esprit fort. Cédant à l'appel et au mirage de la grand-route, le « Grand Franchomme » ne fut bientôt plus qu'un chemineau. Comme ses frères de misère, travaillant au hasard d'un « coup de main » dans une ferme, mangeant quand on lui faisait l'aumône d'un quignon de pain, couchant à la belle étoile ou dans les granges des étables qui se trouvaient sur son passage, il était, maintenant, hanté par les malédictions des siens qui lui avaient souvent prêté : « Tu finiras sur la paille! »

Pris de remords ou de nostalgie, le malheureux errant revenait parfois dans la région de Roubaix et, chaque fois qu'il était dans ces parages, il prenait gîte dans le hangar de la ferme des Lebrun. Le métayer s'était habitué à sa présence et, en vue de son retour, il lui laissait toujours, dans un coin, quelques boîtes de paille qui lui servaient de litière.

■ ■ ■

La dernière fois que Six fut aperçu à Roubaix, ce fut précisément l'après-midi qui précéda sa mort.

Il était attablé avec un individu de mine patibulaire dans un café où tous deux buvaient de grandes chopes. Par un hasard étonnant, un des fils de Ferdinand, qui est garçon livreur dans une brasserie, vint précisément apporter des tonneaux de bière dans ce café. Son père l'interpella joyeusement et l'invita à s'asseoir avec lui et son compagnon. Pourtant, il dit à ce dernier, en désignant son garçon qui déchargeait les fûts : — Tu vois, toi qui te penses si fort, je ne te conseille pas d'aller te frotter à lui; il aurait vite fait de te faire danser!

Puis, il s'approcha de son fils et lui dit : — Ce type-là commence à m'ennuyer; je ne peux m'en défaire; il faut toujours que je lui paye à boire.

Quand le garçon livreur remonta de la cave, son père lui fit signe de venir s'asseoir; mais le brasseur hésitait : — Je ne veux pas, dit-il au « mabré », l'occasionner cette dépense.

— Ne crains rien, lui répondit le chemineau; j'ai été « faire des betteraves » en Belgique; regarde!...

Et, ce disant, il étalait complaisamment devant lui un billet de vingt francs.

Après celui-là, il y en a d'autres, déclara-t-il aussi en frappant sur la poche de son veston.

Le « Grand Franchomme », par ce geste, ne venait-il pas de signer sa condamnation à mort?...

Ce fut, un moment, la piste que suivirent les enquêteurs; mais le compagnon du chemineau, arrêté, dut être relâché; le mystère de la mort du rôdeur des grandes routes restait entier.

■ ■ ■

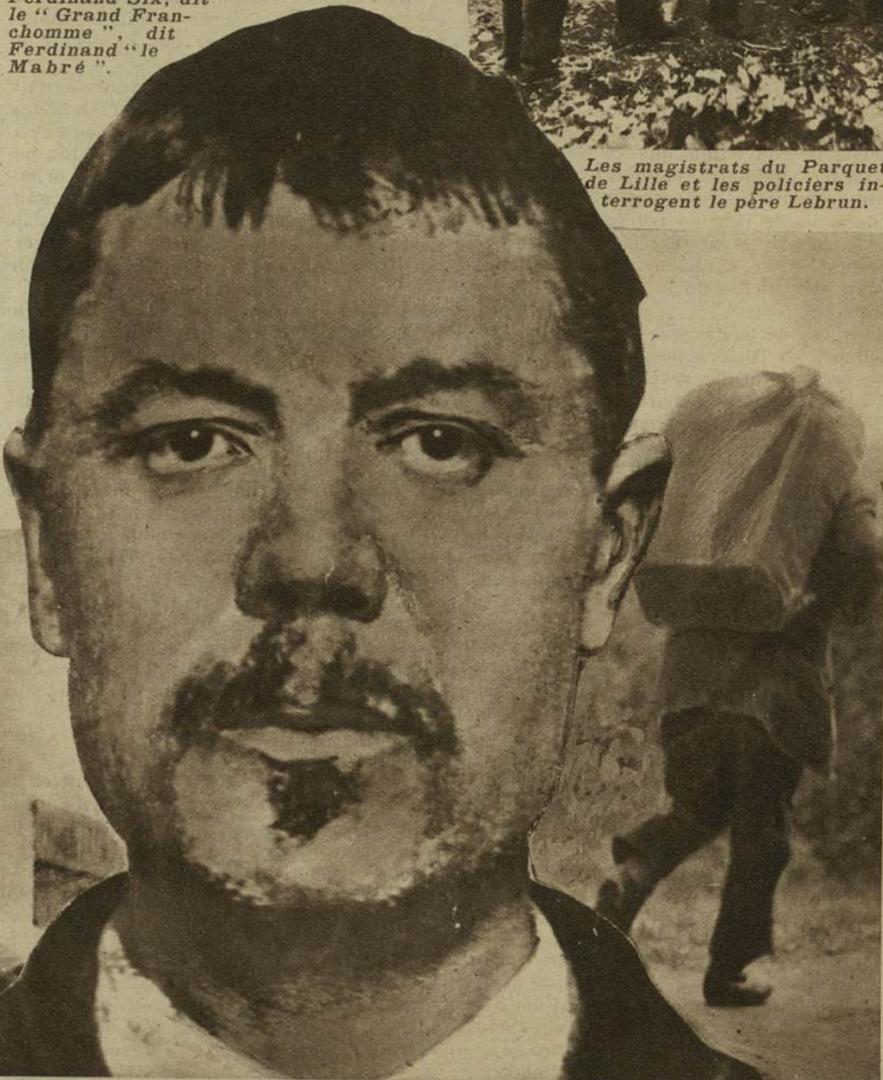
Peut-être, si l'on avait aiguillé les recherches d'un autre côté, aurait-on pu expliquer plus facilement la mort étrange du chemineau.

Nous avons dit que « le Mabré » était un fraudeur; c'est de ce côté qu'il faut chercher la clé de ce crime. Le « Grand Franchomme » n'était pas un fraudeur ordinaire; s'il se plaisait à faire passer en France du tabac belge, par contre il souffrait difficilement qu'un autre gars de la région l'imitât. Les fraudeurs n'avaient guère pire ennemi que lui.

Il servait d'indicateur aux douaniers et les avertissait quand il savait qu'un homme ou une auto devait franchir la frontière avec un chargement illicite.

Il fit même pire, un moment. Il organisa, avec la police de Roubaix, la chasse aux chiens errants dans les rues; mais, chose sin-

Ferdinand Six, dit le « Grand Franchomme », dit Ferdinand « le Mabré ».



Paul Lebrun, le fils du fermier, aperçut un homme qui semblait dormir.



Les magistrats du Parquet de Lille et les policiers interrogent le père Lebrun.



Après avoir été lutteur forain et n'avoir guère connu son maître pour la parade, le « Grand Franchomme » avait fait connaissance des « mauvais garçons » de la région roubaisienne qui l'avaient initié à la contrebande dont il fut bientôt, chargé de fardeaux invraisemblables, une des toutes premières vedettes.

JUGEMENTS DE DIEU



Après avoir été abattu dans un duel à mort, le vaincu du destin est enlevé dans une sorte de civière et porté jusqu'au tombeau.

Budapest

(de notre correspondant particulier.)

Je rencontrai, en Hongrie, Targoulo, l'ancien capitaine de cavalerie. Les nécessités d'un voyage fatigant et long établirent entre nous un premier commerce d'amitié. Tous les deux nous allions en Russie, moi par profession, lui pour affaires. Un incident, qui ajouta à notre vie vagabonde un élément de drame, fortifia les liens que le hasard nous avait fait ébaucher.

L'événement se passa à Nyjregyháza, non loin de la frontière roumaine, dans la maison d'un magistrat où nous étions descendus. Targoulo, qui était de longue date un ami de Tchekov (c'était le nom du magistrat) le félicitait sur sa santé, lorsqu'il nous entraîna à l'écart.

— Il ne faut plus me parler de ça, murmura-t-il. Car je ne vivrai plus bien longtemps.

— Comment ! s'étonna Targoulo, mais vous êtes jeune et vigoureux !

— Oui, mais je dois mourir dans quelques jours ! murmura sentencieusement Tchekov.

Il reprit d'une voix cassée :

— Je ne peux en dire davantage.

Tchekov était-il menacé par les membres d'une de ces sectes secrètes qui pullulent en Hongrie, comme d'ailleurs dans tout l'Orient ? Il ne se perdit pas en détails et trois jours plus tard nous eûmes la grande surprise d'apprendre sa mort. Il s'était jeté sous un train. La police fit une enquête et, nos déclarations aidant, les détectives acquirent rapidement la conviction que ce suicide, en apparence volontaire, masquait un mystère incompréhensible. Des lettres que l'on trouva au domicile de Tchekov hâtèrent la solution de l'énigme. Elles avaient été expédiées de Budapest et ne contenaient qu'une date : la date du suicide du magistrat de Nyjregyháza !...

Ainsi je découvris que la tradition des jugements de Dieu se perpétue dans certaines races et qu'elle revêt la forme d'une obligation à laquelle ceux qui y sont astreints ne peuvent échapper. Cette tradition ne diffère en rien de la coutume barbare des peuples primitifs. Elle tranchait les conflits où la justice humaine n'avait pas qualité pour décider : Dieu se devait de sauver ses élus et d'opérer, pour eux, un miracle ; le sacrifié était le coupable... En ce qui concerne Tchekov, il était la victime d'un jugement de Dieu régulier !...

Il était devenu l'adversaire d'un autre magistrat de Budapest à propos d'une femme qu'ils aimaient, et tous deux se reprochaient une trahison grave. Au lieu de se battre à mort, ils s'en étaient remis au destin. Un jury d'honneur veilla à ce que seul le sort décidât de celui qui devait mourir. Leurs deux noms avaient été placés dans un chapeau : le nom de Tchekov était sorti le premier. Il était condamné ! Un délai d'un mois lui fut accordé pour mettre en ordre ses affaires. Mais inlassablement son adversaire lui avait rappelé la date fatidique !...

Telle avait été la conclusion du jugement de Dieu de Nyjregyháza... Targoulo, qui connaissait bien le pays, m'affirma que nul ne s'en étonnait, bien que de pareils jugements de Dieu fussent rares, car cela était dans les mœurs. Il y avait d'ailleurs un progrès dans la tradition : l'épreuve était beaucoup moins barbare que dans le passé. On n'infligeait plus aux suspects, comme au Moyen-Age, le supplice des brodequins de fer chauffés à blanc ; on ne les faisait plus passer pieds nus sur des lames de fer portées au rouge ; on

ne les forçait plus à résister à la furie d'un torrent ou aux souffrances atroces de la flagellation. Leur sort final ne changeait pas ; du moins leur évitait-on des tortures inutiles...

— Vous verrez de ces manifestations barbares dans mon propre pays, murmura Targoulo, et peut-être plus intéressantes...

Nous délaissâmes ce sujet jusqu'à notre arrivée dans le Turkestan. J'étais depuis plusieurs jours à Ashabad lorsque je découvris que mon compagnon n'avait pas oublié sa promesse.

Un matin, il entra chez moi, me remit des vêtements turkmènes et m'invita à les revêtir. J'eus bientôt l'apparence d'un habitant de la Transcaucasie, avec le pantalon rouge pourpre, qui me descendait jusqu'aux talons, la chemise en tchessoutcha qui gonflait sur ma poitrine, le manteau ouaté, qui me grossissait, et l'énorme bonnet de fourrure malodorant, le « papaha », qui me descendait jusqu'aux yeux...

— Que signifie cette mascarade ? m'écriai-je. N'oubliez pas que je suis étranger.

— Vous allez voir le jugement de Dieu se manifester dans un combat à mort entre deux hommes, répartit Targoulo. Il s'agit d'une rencontre au poignard, comme il ne s'en voit jamais en Europe. Et seuls les amis les plus intimes des combattants ont le droit d'y assister. Vous serez impitoyablement massacré si vous n'avez pas l'aspect d'un indigène du pays.

Nous partîmes. Le disque énorme d'un soleil de juillet trouait le ciel. C'était aux premières heures du jour. Ashabad, avec ses maisons verrouillées, ses volets clos, paraissait désert. Sur la place de la ville orientale, où la vie ne commence qu'à la nuit, des Turkmènes vinrent nous saluer, puis ils nous suivirent, silencieusement, à une certaine distance. Targoulo me désigna l'un de ces hommes, le plus grand.

— C'est l'un des adversaires. Il m'a élu pour l'assister. S'il survit, je soignerai ses blessures ; s'il meurt, j'organiserai ses funérailles !...

Targoulo avait dit cela du ton le plus naturel. J'éprouvais, malgré moi, une certaine angoisse. J'étais bien le seul, semblait-il. L'homme qui allait se battre ne montrait nulle inquiétude. Au contraire, il manifestait une sorte d'orgueil. Quand nous eûmes quitté la ville, il murmura quelques mots à son compagnon. Ses dents blanches éclairaient un visage basané, osseux, cruel...

Ashabad est bâti au centre d'une oasis, à la limite d'un désert, où s'évanouissent les caravanes. Une de ces caravanes passa, allongeant dans le sable l'ombre de ses chameaux. Nous arrivâmes enfin près d'une isba isolée.

— Voici le lieu, murmura Targoulo. Hâtons-nous !...

Un vieillard au visage jauni, brûlé, à la barbe hirsute, nous ouvrit la porte de l'isba. Nous traversâmes une pièce meublée seulement d'une table et de plusieurs tabourets étroits et nous entrâmes dans une chambre nue. Les adversaires y pénétrèrent bientôt en compagnie de leurs amis. C'étaient tous deux des hommes grands et forts, mais le rival du Turkmène que, en compagnie de Targoulo, j'étais chargé d'assister, avait dans un visage efféminé des yeux étroits et longs, brillants comme deux diamants noirs.

On les dévêtit en notre présence. Des cicatrices se révélèrent sur leurs poitrines cuirvées. Le patriarche qui nous avait accueillis ceignit d'une corde le pantalon qu'ils conservèrent. Il leur banda les yeux d'un mouchoir bleu, épais et large. Chacun des deux rivaux

fut placé à une extrémité de la pièce. On leur remit le poignard effilé. Puis, le vieillard fit entendre un cri strident qui faisait penser à un cri de guerre et il nous poussa dehors, non sans fermer à clé la porte derrière lui.

Nous étions maintenant, tous les cinq, aux écoutes. Le bruit de deux respirations rauques, haletantes, nous arrivait parfois comme un sourd grondement. Ils devaient s'étreindre, tomber ensemble, s'accrocher aux planches, car la cloison répercutait des chocs violents.

— Enlèvent-ils leur bandeau ? questionnai-je.

— Non, cela serait une trahison. Le hasard seul doit décider du combat.

— Combien de temps vont-ils rester enfermés ?

— Jusqu'à ce qu'il y en ait un de tué, ou bien qu'ils soient morts tous les deux !...

— Savent-ils pourquoi ils se battent ?

— Parbleu. L'enjeu est enviable. Une femme qu'ils aiment et qu'ils ne veulent pas partager. Le jugement de Dieu l'attribuera au vainqueur...

— Et si le vainqueur est infirme, à jamais mutilé, aveugle ?

— Tout dépend du premier coup de poignard, goguenarda Targoulo.

Le premier coup !...

Il n'avait pas terminé que monta de l'isba un rugissement de bête terrassée. Les Turkmènes se précipitèrent dans la pièce.

Une vision affreuse me serra la gorge. Un des adversaires gisait, ensanglanté. C'était l'homme dont j'avais aimé les yeux et le visage aux lignes pures. Il avait le ventre ouvert. Près de sa tête, accroupi contre une cloison, se tenait le protégé de Targoulo : le vainqueur. Un filet de sang coulait de son épaule déchirée, mais la blessure n'était pas grave. Satisfait de lui, il souriait ; le patriarche de l'isba lui enleva son bandeau. Son premier regard fut pour son ennemi mort. Le corps était criblé de coups, le visage était complètement défiguré. Le protégé du destin fixa longuement, sans émotion,

la victime de sa vengeance. Puis, joyeusement, il sauta au cou de Targoulo, tandis qu'on emportait le cadavre, dans la direction du désert...

Je quittais le lendemain le Turkestan. Targoulo m'avait demandé de ne souffler mot, à âme qui vive, de notre étrange aventure. Il me remercia de ma discrétion, en m'accompagnant un peu plus tard en Géorgie puis au pays des Lazes, où, m'affirma-t-il, les manifestations du jugement de Dieu dépassaient en cruauté celle que, par un hasard prodigieux, j'avais pu voir au Turkestan.

Le pays des Lazes est baigné par la mer Noire. Depuis plus d'une semaine les pluies d'automne balayaient la steppe grise. Les vagues battaient le rivage, menaçant les villages de pêcheurs, comme des murailles mouvantes, toujours prêtes à s'écrouler.

Nous traversâmes la mer jusqu'à la côte turque. Nous dûmes attendre plus d'un mois l'événement que nous y étions venus voir. Vers septembre, on nous prévint qu'une rencontre à mort allait avoir lieu.

Le « mouktar », notabilité à la fois civile et religieuse du pays, devait présider à ce jugement de Dieu. Je vis les deux adversaires. L'un se nommait Maï, l'autre Mehmet. Tous deux étaient des amis d'enfance. Mais tandis que Maï était demeuré au village, fidèle aux vertus et à la foi des hommes simples, l'autre, Mehmet, devenu matelot, avait acquis les mœurs des aventuriers de la mer. Mehmet, pendant un séjour qu'il fit à terre, en profita pour prendre la femme de Maï, qui cependant l'hébergeait. Et comme il avait échappé, par la fuite, à la vengeance du paysan dupé, les anciens avaient décidé de laver l'injure dans le sang.

J'interrogeai Maï avant la rencontre.

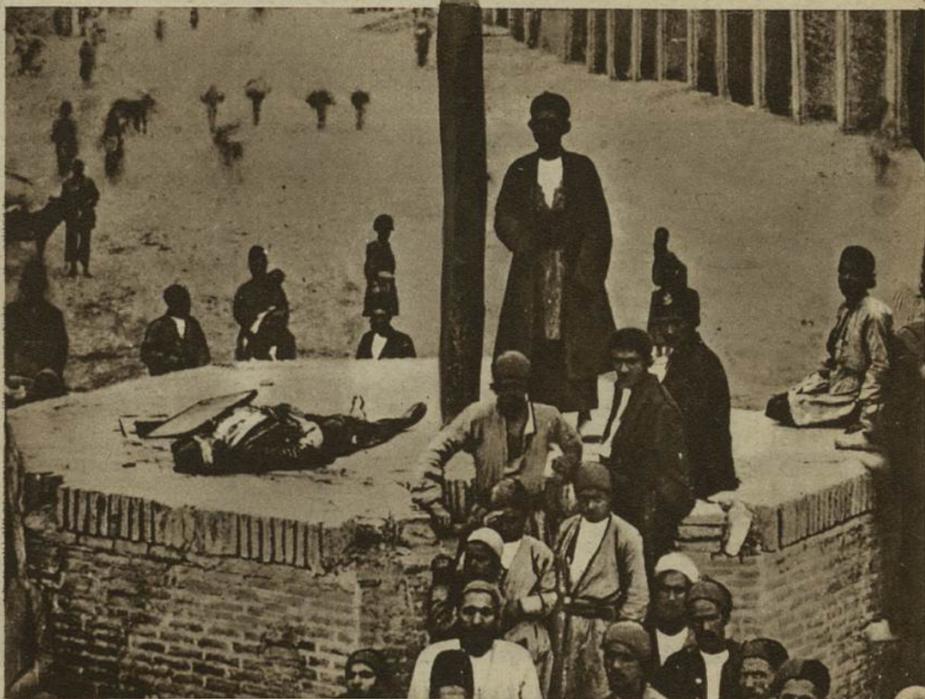
— L'un de nous deux doit mourir, murmura-t-il. Ce sera lui ou moi et peut-être y resterons-nous tous les deux...

J'ignorais la forme terrible de l'épreuve. On les conduisit en grande pompe près du rivage. Là, le vieux « mouktar » lia par une chaîne mince, mais solide, la main gauche de l'un des adversaires à la main gauche de l'autre. Il plaça dans la main qui restait libre un couteau en forme de croissant, le « bébout » au tranchant effilé. Puis il les fit monter dans une barque, que des pêcheurs maintenaient à la rive.

Immobile devant les deux sacrifiés, le « mouktar » adressait une invocation au ciel.

— Que la vengeance d'Allah soit sur le coupable !...

Les pêcheurs lâchèrent les amarres. Le vent chassa l'embarcation, loin des sables. La brume ce jour-là était pesante, mais je vis deux corps s'étreindre, rouler ensemble, disparaître au fond du bateau. Nous le vîmes revenir au rivage, vers le soir, ramené par les vagues, comme s'il eût été abandonné. Maï avait été victorieux, mais de quelle victoire ! Son nez n'était qu'une atroce plaie ; le sang coulait de son œil droit que le « bébout » avait désorbité ; il avait d'autres blessures au front et sur les joues. Le jugement de Dieu lui avait laissé la vie, lui donnant la satisfaction de précipiter Mehmet aux abîmes, et lui laissant la satisfaction de retrouver son épouse infidèle, mais, s'il était vengé, sa vengeance lui coûtait cher, car il était atrocement défiguré...



Sur la place publique, au milieu de l'indifférence générale, un "coupable" selon le jugement de Dieu git, exposé sur un pilori de pierre.

DIEU

Je ne devais retrouver Targoulo que six mois plus tard, en Caucasic. Les multiples événements de ce voyage nous avaient trop liés, pour que nous ne cherchions pas à nous revoir. Il avait d'ailleurs glané, pour moi, au hasard de sa route, de multiples observations qui toutes se rapportaient aux dénouements tragiques dont nous avons été les témoins.

— Je reviens de chez les Abhastzy, murmura-t-il. Là votre étonnement eût été à son comble. Nulle part comme dans ces peuplades le goût de la vengeance héréditaire — encore une manifestation de l'antique jugement de Dieu — n'est plus développé...

« Pour résoudre les conflits qui ont jadis divisé leurs familles et dont, souvent, ils ignorent la cause, les Abhastzy ont banni l'usage du poignard. Ils ne se fient qu'à leurs armes. Leur proverbe est « Dieu reconnaît les siens ! » Quand ils ont une querelle à vider, la victoire est au premier qui frappe. Ainsi se précise le choix du destin.

« J'ai assisté à l'un de ces combats cruels, l'autre jour, à Souhoum, cette ville maritime charmante, dont les paysages sont célèbres sur toute la côte d'Asie. C'était par le plus grand des hasards : je sortais de chez un coiffeur. Un jeune Abhasien dont j'avais fait la connaissance sortait en même temps que moi. Il était correctement sanglé d'une tcherkerrka noire, portant à sa droite un poignard au manche d'argent et, à sa gauche, un énorme revolver à la crosse nacrée.

« Je le questionnais :

« — Pourquoi êtes-vous armé comme si vous alliez combattre ?

« — C'est afin de me défendre contre mes ennemis, me répondit-il.

« Nous avons parcouru quelques mètres seulement, lorsqu'un homme surgit devant nous, qui brandissait une arme luisante. C'était un jeune homme aussi et il était également sanglé dans une tcherkerrka de laine brune. Il cria :

« — Défends-toi, chien !

« En même temps, il tira. Mon compagnon au revolver et au poignard s'abattit dans la rue. La foule s'attroupa. Le meurtrier, au lieu de prendre la fuite, se laissa conduire en prison. Il croyait sans doute avoir obéi à une fatalité sacrée. Pour avoir sacrifié à

Coiffé du "papaha" et vêtu du long manteau fourré des Transcaucasiens, je ressemblais aux indigènes.

une tradition barbare, il avait tranché une vie et il risquait la sienne... »

Tel fut le nouveau récit de Targoulo. Il précéda de peu le dernier voyage que nous devions faire ensemble en Russie et qui se termina au milieu d'une peuplade de Kirghiz en Sibérie.

J'étudiais les mœurs de ces colosses barbares et je me familiarisais avec leurs coutumes et leurs dialectes, lorsque Targoulo vint m'annoncer qu'un événement bouleversait la tribu.

Un cavalier kirghiz accusait un de ses cousins de lui avoir dérobé puis tué son cheval. L'homme se défendait de ce crime, sans réussir à convaincre son accusateur. Quand on sait ce que représente un cheval, pour un Kirghiz, on peut concevoir, en même temps que la gravité de l'offense, la colère du Kirghiz dépossédé. Sa fureur l'eût entraîné à commettre un crime. Pour l'éviter, les anciens du village décidèrent d'en appeler au jugement du destin...

— Ici, le jugement de Dieu permet de régler les imputations calomnieuses qui ne se peuvent prouver, les manifestations de l'envie, ou de punir d'un larcin un Kirghiz qui a déguisé son méfait. Mais il ne règle jamais une tromperie amoureuse. Car les femmes kirghiz sont méprisées comme des animaux sans valeur...

Nous vîmes arriver les deux adversaires. Ils étaient tous les deux d'une stature impressionnante et leur force était égale.

Leurs amis les entouraient. Ils furent conduits dans une tente couverte d'une grosse toile de laine, une « youska » massive et large... On les enferma...

— Il ne se passe rien encore, murmura Targoulo...

Je compris qu'on devait attendre l'arbitre du destin...

Je le vis, peu de temps après. Il était tenu en laisse par de solides cavaliers...

C'était un loup des steppes, capturé quelques jours plus tôt, un loup affamé qui découvrait des crocs énormes.

D'un brusque mouvement, un des anciens ouvrit la « youska »...

On y enfermait aussi la bête...

— En quoi consiste donc le jugement de Dieu ? questionnai-je. S'agit-il donc de faire dévorer les deux ennemis ?...

— Non, le vainqueur sera celui qui étouffera la bête. Ainsi sera proclamée l'innocence ou la culpabilité de l'inculpé...

J'étais assez éloigné de la tente. Néanmoins les hurlements que j'entendais me faisaient frémir. Et bientôt s'y mêla un râle humain...

Enfin un visage se montra à l'entrée de la « youska ». Il y avait un vainqueur...

Près de la bête étranglée gisait un corps déchiqueté...

Déjà on acclamait l'élu du destin. Il passa tout près de moi. Un pli se lisait sur son visage maculé de boue. Je remarquai qu'à chaque pas qu'il faisait il laissait derrière lui une trace de sang... La bête avait épuisé ses dernières forces contre son adversaire qui en avait eu raison, mais, avant d'être abattue, elle avait dévoré une des mains du survivant !...

G. STREM.



Accroupis ou assis sur les dalles, vieillards, jeunes gens et enfants attendaient l'issue du terrible combat que se livraient les deux hommes et la bête.



Ashabad, où je devais assister à ce duel sauvage, est bâti au centre d'une des oasis du Turkestan, à la limite d'un désert où s'évanouissent les caravanes.



Le "moukhtar" fit monter les adversaires dans la barque maintenue près du rivage.

Devant les hommes de la tribu, impassibles, un Turkmène est soumis au supplice de la flagellation. S'il ne succombe pas, la voix de Dieu l'aura proclamé "innocent".

LA FEMME ET LE CRIME

par Frédéric BOUTET

III (1)

Prêtresses du poison.

POUR un empoisonneur, cent empoisonneuses. Le geste de verser la mort est surtout féminin. Il ne demande pas de force physique. Il n'expose pas qui l'accomplit à la possible défense d'une victime que l'arme blanche ou l'arme à feu pourrait manquer, maniée par de frêles mains. (Ceci dit, en ce qui concerne les armes à feu, pour les temps passés où le lourd pistolet était seul en usage ; de nos jours, le revolver-bijou peut être employé aisément par les plus délicates personnes.) Enfin le poison — et cette raison psychologique est très importante — donne une mort hypocrite, souvent à retardement, qui peut singer la mort par maladie et qui n'a pas la brutalité directe d'une lame qui s'enfonce, d'une détonation qui retentit, d'un corps qui tombe, du sang qui jaillit, — brutalité qui répugne aux créatures timides qui veulent bien être criminelles mais sans éclat pénible pour leurs nerfs impressionnables.

Tout cela fait que l'empoisonnement, nous le voyons dans tous les temps, est l'apanage criminel des femmes. Il y a des exceptions. A certaines époques, l'empoisonnement passé dans les mœurs est pratiqué par l'homme presque autant que par la femme.

D'autres fois, ces exceptions sont provoquées par la profession : l'empoisonneur se sert de ses connaissances scientifiques ; médecin, il trahit sa mission de soigner et guérir.

Parfois encore, ces exceptions sont provoquées par le caractère, par le tempérament de l'empoisonneur, qui, ou bien est chétif, cauteleux, faussement sensible — comme ce fut le cas pour Desrues, rompu vif en 1777, et qui, du reste, avait pour complice sa femme, — ou bien est un inverti efféminé, comme ce fut le cas pour le Chevalier de Lorraine, si vraiment il fit empoisonner Henriette d'Angleterre.

Mais ces exceptions confirment la règle. Ce sont presque toujours des noms de femmes qui, depuis les temps antiques jusqu'à nous, s'entourent de la sinistre renommée du crime par le poison.

Aux temps mythologiques, Circé, Médée, expertes magiciennes, sont expertes en breuvages qui donnent la folie ou la mort. La sorcière Canide est empoisonneuse. Qui dit sorcière, en Grèce, dit empoisonneuse. A Rome, le poison est souvent employé. La célèbre Locuste est une professionnelle de ce genre de crime, qu'elle a poussé presque à la perfection. Agrippine la consulte pour faire mourir Claude.

Néron s'adresse à elle pour se débarrasser de Britannicus.

De même que les sorcières antiques, les sorcières du Moyen Age et des siècles suivants étaient aussi, habituellement, empoisonneuses. Elles avaient, et se transmettaient de mère en fille, le secret des philtres d'amour ou de mort. Les recettes des philtres étaient bizarres et presque toujours dégoûtantes. Il y entrait les substances les plus diverses. Des plantes d'abord et de toutes sortes, des solanées, — la belladone surtout — du pavot, de la civette, du mille-pertuis, de la scamonée, de la rue, cent autres. Ensuite, et c'est ici que la recette devenait répugnante, on employait, calcinées, certaines parties d'animaux renommés pour leurs facultés amoureuses : bouc, cerf, coq, et de leur semence, de leur sang. On y joignait des substances d'origine humaine : cheveux, ongles, sang féminin... d'autres encore... On y joignait aussi, pour qu'il y ait sacrilège, des reliques...

Tout cela afin que le philtre fût paré de signification magique, selon les croyances de l'époque. Mais les sorcières, pratiques, aux philtres d'amour ajoutaient un réel aphrodisia-

que comme la cantharide, et aux philtres de mort un réel poison : ciguë, arsenic, ou bien plus forte quantité de belladone, de jusquiame.

Et le mélange était trituré, bouilli, réduit, tamisé. Le liquide obtenu était un philtre ; le résidu, desséché, mis en poudre, était un autre philtre. Les deux destinés à être absorbés.

D'autres fois, la substance nocive était employée extérieurement. La sorcière Stefania empoisonna Othon III en le roulant dans une peau de cerf imprégnée d'une drogue mortelle.

Mais le pays et l'époque où le poison fut le plus universellement employé, c'est l'Italie, sous les gouvernements qui suivirent les république du Moyen Age et au temps de la Renaissance. C'est l'âge du poison, si l'on peut dire, et la légende double l'histoire, la grossit, la déforme, la rend plus mystérieuse, plus terrible encore si c'est possible.

Je vous donne à la fois la légende et l'histoire sans vouloir m'arrêter à ce que la science moderne peut estimer invraisemblable dans ces tragiques et ténébreux récits, auxquels les contemporains ajoutaient foi. L'invraisemblable est parfois vrai et la toxicologie d'autrefois possédait de redoutables secrets. Il ne faut pas, par principe, tout nier de ce qui était tenu pour valable et efficace dans le passé. Par exemple, dans un autre ordre de pratiques que l'empoisonnement, est-ce que les méthodes de rajeunissement préconisées par Brown-Séquard, même celles de Voronof, n'ont pas quelquel rapport avec l'emploi, par les sorcières, dans les philtres cités plus haut, de certaines parties animales ?

Deux poisons italiens sont restés entre tous fameux : l'acqua-toffana et le poison des Borgia.

L'acqua-toffana était un poison liquide. Le secret de sa composition appartenait à une vieille femme aux allures de sorcière et qu'on appelait la Toffa, ou encore la Toffana. Elle en faisait commerce et en tirait des gains importants. Il semble qu'elle ait confié sa recette à quelques initiés, car, après sa mort, et jusqu'à la fin du XVI^e siècle, on attribua à l'acqua-toffana un grand nombre de morts mystérieuses.

La terrible drogue était entourée d'une réputation sinistre et mystérieuse. Ses effets étaient d'autant plus redoutés qu'ils variaient selon la dose, selon le mode d'emploi. L'empoisonné se desséchait, vieillissait, mourait soit dans l'atonie, soit dans des convulsions atroces, en quelques jours... ou bien en quelques mois... ou bien en quelques années...

Quelle était la composition de l'acqua-toffana ? On ne l'a jamais su avec exactitude. On pense à présent qu'elle avait comme base une solution d'acide arsénieux avec, peut-être, d'autres substances toxiques. Certains contemporains lui donnent une préparation analogue à celle qu'ils attribuent à l'un des deux poisons des Borgia.

Car les Borgia faisaient usage de deux poisons : un liquide, un en poudre.

Le poison en poudre se présentait sous l'aspect d'une farine blanche, légère, presque impalpable, à goût sucré. Sa composition n'a pas été connue.

Le poison liquide se préparait, toujours selon les contemporains, de très étrange façon. On faisait avaler à un sanglier — certains disent à une truie — une énorme dose d'arsenic, puis, quand le poison commençait à agir, on suspendait la bête par les pieds, la tête en bas. Et, parfois, pour rendre plus violente son agonie, on la frappait à coups de bâton. Elle entraînait en convulsions ; la bave décollait de sa gueule. On recueillait dans un plat d'argent cette bave, toxique mortel qu'on conservait en des flacons hermétiquement clos. C'était cela que Lucrece, selon la légende ou l'histoire, versait dans le vin qu'elle offrait à ceux qu'elle avait condamnés.

D'autres fois, un crapaud — « éponge à poisons » — était employé, et ce serait le procédé de la Toffana. On le bourrait (selon Porta, mé-

decin italien du temps) de plantes vénéneuses : digitale, ciguë, amanite ; on l'irritait, on le piquait, on le battait jusqu'à ce qu'il meure. Ses restes fournissaient, par une sorte de distillation, le plus terrible des poisons. Préparée « au crapaud », une coupe d'argent, une tasse d'argent rendait mortel tout breuvage qui y était versé, et cela non pas une fois, mais cinquante fois, cent fois, malgré qu'elle fût lavée, rincée... Le feu seul pouvait la purifier.

D'autres fois, on se servait du sang, de la graisse d'animaux préalablement gorgés de toxiques. Les poissons ainsi traités, qu'on laissait pourrir puis qu'on distillait comme le crapaud, fournissaient une huile qui rendait dément ou empoisonnait.

Comme je l'ai dit tout à l'heure, certaines de ces préparations n'étaient pas destinées à être ingérées : elles donnaient la mort par contact ou par inhalation. Une main, gantée d'un gant préparé, saisissait aux cheveux la victime qui dès lors était condamnée à une lente agonie ; ou bien c'était en mettant un gant empoisonné qu'elle trouvait la mort. La mort était tapie dans une lettre, dans la cire d'un flambeau, dans les fleurs d'un bouquet, dans le parfum d'un flacon, dans le fard qui blanchit une joue, rougit une lèvre...

La mode de l'empoisonnement vint d'Italie en France avec la suite de Catherine de Médicis. Ici encore, que de sombres histoires, que de sombres légendes que les contemporains, friands de scandales et de mystères, comme l'homme le fut toujours, se répétaient avec des frissons de terreur passionnée. Le vrai engendre le faux et s'y mêle. C'est Jeanne d'Albret qui meurt d'une paire de gants parfumés ; François II d'un poison versé dans son oreille (tel le père d'Hamlet) ; Charles IX d'un livre de vénerie ; François d'Anjou d'un fruit, d'un bouquet, d'un flambeau. Des femmes donnent la mort en donnant leur amour. Le poison est partout. Les empoisonneuses sont légion. On ne les poursuit pas. Leurs crimes, qui, pour se couvrir, empruntent parfois la raison d'Etat, restent impunis.

Il n'en fut pas de même un siècle plus tard, quand Versailles et Paris furent bouleversés par les plus retentissantes affaires d'empoisonnement qui eurent jamais lieu. En Italie, en France sous les derniers Valois, l'empoisonnement régnait si l'on peut dire à l'état endémique et souvent, comme nous avons vu, restait non décelé avec précision. Sous le règne de Louis XIV, il se révéla comme une épidémie formidable, dont la divulgation publique ne fut pas étouffée, ou du moins le fut tardivement et inutilement, laissant connaître le nom des coupables qui furent toutes, ou presque toutes, plus ou moins châtiées.

Nombre de personnes avaient attribué à un acte criminel la fin soudaine d'Henriette d'Angleterre. Selon les uns, elle avait été empoisonnée en buvant dans une tasse préparée « au crapaud ». Selon les autres on aurait mêlé, à l'eau de chicorée bue par la princesse, de la bave de sanglier ; deux méthodes italiennes. Mais l'opinion officielle, qui faisait loi, était contre le poison.

L'affaire de la Brinvilliers éclata. La cour et la ville, le public tout entier se passionnèrent pour les forfaits de la criminelle marquise, qui, « pour essayer », — comme Locuste — faisait prendre aux malades des hôpitaux ou à ses domestiques les drogues qui, reconnues ainsi efficaces, lui servirent à se débarrasser d'une partie de sa famille.

Quelles étaient ces produits : « recette de Glaser », « poudres de succession », que fournissait à la Brinvilliers son amant Sainte-Croix, expert en l'art des poisons ? De l'arsenic, tout simplement ; mais en ce temps-là les chirurgiens ne savaient pas reconnaître la présence de l'arsenic dans les cadavres qu'ils ouvraient et la marquise pouvait croire qu'elle resterait impunie.



M^{me} de Montespan (ci-dessus) employa avec succès les toxiques contre sa rivale, la duchesse de Fontanges.



La Brinvilliers (ci-dessus un portrait d'elle pendant sa détention) empoisonnait ses victimes à l'arsenic.

Deux ans après, c'est l'« Affaire des Poisons » ! Là l'empoisonnement se double de sorcellerie, d'avortements, d'infanticides. Et il ne s'agit plus de cas isolés. Les empoisonneuses professionnelles sont nombreuses : la Vigoureux, la Bosse, la des Ceillets, la Trianon, la Filastre, bien d'autres ayant à leur tête « la plus grande criminelle de l'histoire », la Voisin. Elles ont quelques complices masculins, mais ce sont elles qui dirigent les opérations criminelles et fructueuses. Et leurs clientes sont surtout des femmes : quelques femmes du peuple ; des bourgeoises en plus grand nombre, et surtout des grandes dames. Et les empoisonnements sont multiples. La justice chaque jour en découvre de nouveaux. La Reynie écrit : « La vie de l'homme est publiquement en commerce, c'est presque l'unique remède dont on se sert dans tous les embarras de famille ».

Et, ce « remède », Mme de Montespan ne l'employa-t-elle pas avec succès contre sa rivale, la duchesse de Fontanges ?

Combien de femmes, plus près de nous, au siècle dernier, furent accusées d'empoisonnement ! Les affaires Lafarge et Jegado, entres autres, sont restées fameuses. La culpabilité de Mme Lafarge, accusée d'avoir empoisonné son mari, fut très discutée.

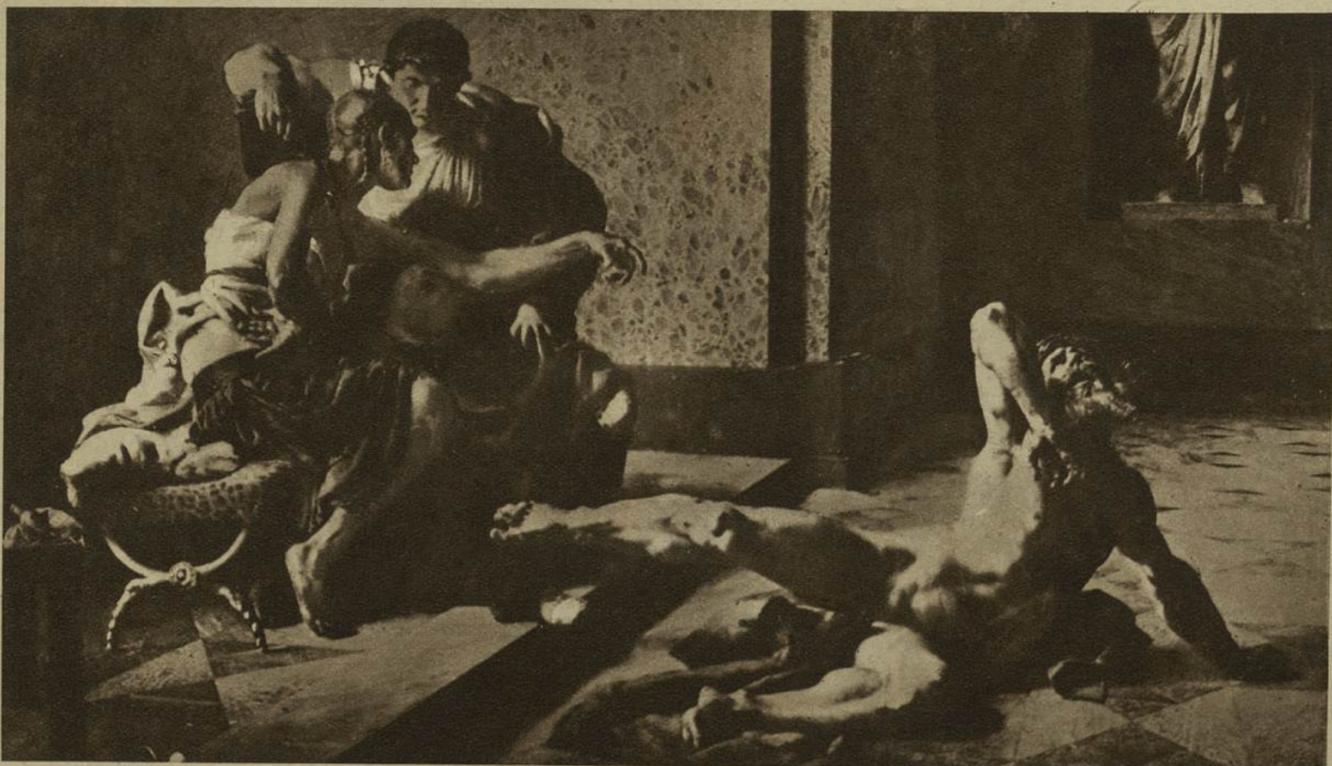
Par contre, il n'y eut aucun doute sur la culpabilité d'Hélène Jegado, convaincue de vingt-six empoisonnements. On discuta seulement sa responsabilité, mais cela ne la sauva pas de l'échafaud.

De même, Antoinette Peinot, la modiste naine et empoisonneuse, jugée à Moulins en 1929, ne fut pas sauvée de la prison perpétuelle par son affirmation d'avoir agi en « état second », en doublement somnambulique.

Arrêtons ici ces exemples... Oui, pour un empoisonneur, cent empoisonneuses.

(A suivre.)

Frédéric BOUTET.

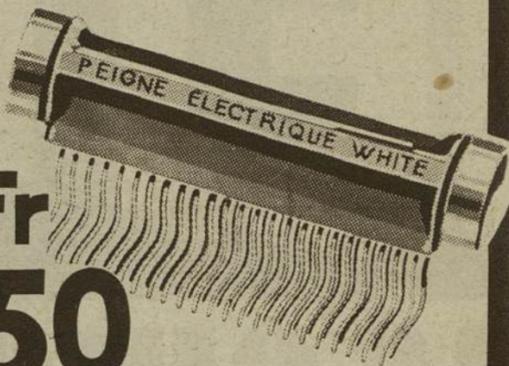


La célèbre Locuste, professionnelle de ce genre de crimes, sur l'ordre d'Agrippine et de Néron, expérimentait des poisons sur les esclaves dont elle contemplait, sans frémir, l'agonie terrible.



VOICI le véritable PEIGNE ÉLECTRIQUE

28^{Fr} 28⁵⁰



LE PEIGNE ÉLECTRIQUE WHITE

Faites immédiatement cette dépense indispensable à votre chevelure,

EMPLOYEZ RÉGULIÈREMENT

une ou deux fois par jour le merveilleux peigne électrique White et, au bout d'une semaine, votre chevelure sera complètement transformée. Le courant électrique doux passant sous le cuir chevelu régénère les racines et fait pousser de nouveaux cheveux.

VOUS VERREZ

vos cheveux redevenir rapidement brillants, souples et ondulés, sous l'effet de l'électricité, sans danger, sans choc.

LES PELLICULES

(cause de la plupart des maladies du cuir chevelu) disparaîtront en 3 jours et ne reviendront pas si vous employez régulièrement le

PEIGNE ÉLECTRIQUE WHITE

2.250.000 peignes électriques White sont en usage dans le monde entier et nous avons reçu des milliers de lettres d'attestations enthousiastes.

Lisez ces attestations : elles en valent la peine, de plus elles sont garanties

... Je vous remercie du bon résultat que m'a donné votre peigne WHITE. Il y a deux mois, on a coupé les cheveux de ma fille à ras, après une maladie et, grâce au peigne électrique, ses cheveux sont redevenus plus beaux qu'avant, car nous l'avons peigné régulièrement avec votre merveilleux peigne électrique WHITE.

M^{me} T., à Ransart, par Rivière (Pas-de-Calais).

Il ne me reste plus un seul peigne en magasin, et je tiens à vous signaler que je ne reçois que des compliments. Je constate moi-même sur mes clients une transformation complète ; j'en suis très satisfaite.

L. G., Coiffeur
Bourg Saint-Maurice (Savoie).

... Voici 15 jours que je me sers du peigne WHITE. J'en suis très satisfaite.

M^{me} G.
à Mirambeau (Charente-Inférieure).

... Je suis en possession d'un de vos peignes électriques WHITE que j'ai acheté il y a un mois et demi.

Je l'avais acheté dans le but de m'assurer si la publicité faite autour de ce peigne n'était pas exagérée, mais je suis parvenu à assurer que, depuis que je m'en sers, ma chevelure s'est complètement transformée, exactement comme la réclame des journaux l'indique ; en un mot ce peigne est tout simplement merveilleux.

M. B., à Trélon, Nord.

... J'ai le plaisir de vous confirmer la satisfaction que j'éprouve à l'usage du peigne électrique WHITE. Les résultats m'ont surpris dès les premiers jours.

M^{me} D.
76, rue Massenet, Armentières (Nord).

... Depuis le début du mois, je me sers de votre peigne électrique WHITE et je suis parfaitement ondulée. Ce peigne me donne toute satisfaction comme ondulations en vagues.

M^{lle} J. R., à Perpignan (Pyrénées-Orientales).

... Félicitations pour le peigne électrique WHITE.

M. G., à Grandcamp-les-Bains (Calvados).

... J'ai acheté il y a trois semaines un peigne électrique WHITE et je suis enchantée du résultat. Mes cheveux ont pris de la force et repoussent bien en ondulant.

M^{me} T., à Saint-Aubin, par Breuil-le-Sec (Oise).

... Nous sommes, ma fille et moi, très satisfaites des deux peignes WHITE que nous utilisons fréquemment et nous sommes heureuses des résultats obtenus de ceux-ci.

M^{me} et M^{lle} V. K., à Paris.

... Votre peigne électrique WHITE a produit un effet sensationnel. Les cheveux frisent des les premières fois. Les plus durs deviennent d'une souplesse incomparable.

M. Y.,
Le Boigière (Vendée).

... J'ai été très satisfaite des peignes électriques que vous avez bien voulu me fournir. Ma belle-sœur, en particulier, me faisait encore remarquer dimanche l'ondulation très marquée que l'emploi quotidien de votre peigne donnait à sa chevelure.

M. M., à Paris.

Nous garantissons que toutes ces attestations sont authentiques, qu'aucune n'a été sollicitée et que nous pouvons les communiquer à nos bureaux, 25, rue du Renard à Paris 4^e, à toute personne qui sera désireuse d'en prendre connaissance. Nous offrons une GARANTIE de 25.000 francs à toute personne qui nous prouvera que l'une de ces attestations n'est pas absolument authentique.

PRIX

Modèle de poche, avec pile 5 cm. et amp. de contrôle. 28 fr. 50

Modèle moyen, avec pile double grandeur 10 cm. et ampoule de contrôle. 45 fr.

Grand Modèle, avec manche nickelé, pile double 10 cm. et ampoule de contrôle. 96 fr.

Le Peigne électrique White est en vente dans tous les grands magasins et bonnes maisons.

EXIGEZ

LE PEIGNE ÉLECTRIQUE WHITE
Brevet français N° 638.126, le véritable peigne électrique et le premier, avec pile dans le manche, vendu en France.

Pour obtenir le meilleur rendement du peigne électrique "White" il est absolument nécessaire de n'employer que les piles spéciales "White".

COUPON DE GARANTIE 10.000 Fr.

DE 2 A la Société La Brosse
25, Rue du Renard, PARIS (4^e)

Veillez m'adresser un de vos peignes électriques White avec pile et instructions complètes.

Ci-inclus mandat-poste lrs

Je commande ce peigne à condition que si au bout de 7 jours, il ne m'a pas donné entière satisfaction, vous me le rembourserez intégralement sous garantie de 10.000 francs.

Nom :

Adresse :

UNE NOUVELLE CHEVELURE EN UNE SEMAINE

AU SECOURS

QUE CET HOMME SOIT
VOTRE MENTOR ET AMI!

Lecture gratuite de votre vie!

Il donne des conseils concernant les affaires, le mariage, la santé et les questions de ménages.

Le Dr Cooper dit : L'exactitude surprenante avec laquelle il lit votre passé et votre avenir est saisissante. Si tout homme avait eu un mentor fidèle comme lui à ses côtés, dès le début de sa carrière, il aurait pu éviter les déceptions et les chagrins accablants du passé.

Il dit lui-même : Je serai dans votre vie de telle sorte que je puisse faire quelque chose de bien pour vous ; ne négligez donc pas de m'en donner la possibilité. Envoyez-moi votre nom et votre adresse, ainsi que votre date de naissance, le tout écrit lisiblement et, si vous le jugez bon, joignez deux francs en timbres-poste détachés de votre pays

(pas de pièces de monnaie) pour couvrir les frais d'écriture et de port. Il vous fera parvenir gratuitement une lecture de votre vie. Astral Dépt. 5877, 41, rue Joncker, Bruxelles (Belgique). Affranchir chaque lettre à 1 fr. 50.



LA CÉLÈBRE VOYANTE MAINA JUAN



Connait toutes les sciences occultes. Voit tout. Renseigne sur tout. Son talent naturel la fait rechercher par toute personne désirant lever le voile de l'existence, conn. et approp. sa destinée. Une consult. suffit pour être émerveillé !... Prix mod. 55, bd Sébastopol, Paris et par corresp.

M^{me} MAX Voyante, et ses tarots. Donne conseils s. t. aven., ramène affect. 9 à 19 h. Par correspondance, 20 fr. et date naissance, 30, rue Polonceau, Paris. Métro Barbès.

M^{me} de THELES CÉLÈBRE PAR SES PREDICTIONS. Voyante à l'état de veille. Tarots, Horos. De 3 à 7 h. et par corresp. 10 fr., date nais. T. l. j., lun. exc.). 74, r. Lourmel, 4^e ét. à dr. Métro : Beaugrenelle, Paris (15^e).

M^{me} LEBERTON TAROTS, CHIROMANCIE, ASTROLOGIE. De 1 h. à 7 h. ou par corresp. 20, rue Brey, 1^{er} à gauche, PARIS (Étoile).

VOYANTE Voulez-vous être forts, vaincre et réussir? Consultez la célèbre et extraord. inspirée (diplômée) qui voit le présent, l'avenir et par corresp. Thérèse GIRARD, 78, Avenue des Ternes, Paris (17^e), cour 3^e étage. De 1 h. à 7 h.

AVENIR Mme F. BÉNARD, 46, rue Turbigo, Paris 3^e, voit tout, assure réussite en tout. Fixe date événements 1932, mois par mois. Facilite mariage d'après prénoms. De 2 à 6 h., sauf dimanches ; et par corresp. (env. date nais. et mand. 20 fr. 50).

TÉLÉPATHIE-TÉLÉPSYCHIE. Actions à distance ASTROLOGIE-DESTIN ANTIQUE -Tasse de thé. Réussite Amour. Affaires. Madame BERTHE 22, Rue de Montreuil, 22, Paris-11^e. - 4^{me} droite.

M^{me} JABAMIAH Tarots Bohémiens, selon le Rite Antique. Précise les dates. Rec. de 2 à 7 h., dep. 15 fr., 47, r. Tour-d'Auvergne (angle r. des Martyrs). Entr. par mag. mauve (M^o Pigalle).

M^{me} MARTHA MARY VOYANTE : Méth. égypt. trans. pensée. Fixe date, év. par lect. dans sable et crist. Tarots. Reçoit 1 à 7 sauf dim. et lundi. Par cor. 20 f. 50. 70, r. Pixérécourt - 20^e 1^{er} 5^e ét. Mét. : Pl. des Fêtes

M^{me} PREVOST Avenir prédit. Conseils. Date juste. Prix modérés. 37, r.N.-D. de Nazareth. Pl. Républ. fd cour à dr. 3^e ét. Pas les Mrs.

JANE PHONG Célèbre astrol. v. dira v. avenir. Amour, Santé, Affaires. Env. 10 fr. Esc. S. D., 25, Galerie des Marchands, Paris (8^e). Prén. date de nais.

M^{me} LUCETTE Consult. par MEDIUM. Cartomancie. SCIENCES OCCULTES, MAGIE. 35, r. St-Marc, 2^e. T.l.j. de 10 à 6 h. et par corresp.

M^{me} SELIKA Célèbre Voyante, vous renseignera et vous fera triompher de tous vos ennuis. Dep. 20 fr. Tous les jours, 16, rue Louis-Blanc, à Levallois. Métro. Pereire. tél. : Pereire 06.26.

IL FAUT MAIGRIR

sans avaler de drogues, pour être mince et à la mode ou pour mieux vous porter. Résultat visible à partir du 5^e jour. Ecrivez en citant ce journal, à Mme COURANT, 98, boulevard Auguste-Blanqui, Paris, qui a fait venir d'envoyer gratuitement recette simple et efficace, facile à suivre en secret. Un vrai miracle!

ON DEMANDE pers. 2 sexes pour Ecritures chez soi et confection d'adresses. D. ALBERT, B. P. III, Nice.

1.000 frs p. mois et plus pend. loisirs 2 sexes. Tte l'année. Manufact. D. PAX, Marseille.

ECRITURES CHEZ SOI, sérieux, très lucratif. G. RIGUET, B. P. 15, Le Bourget.

7 fr. le CENT Copies d'ad. et gains suivis à CORRESPONDANTS 2 sex. p. lois. Étab. T. SERTIS, Lyon.

6 à 8 fr. le cent adr. plus 50% à ag. corr. 2 sex. Toute année. Ecr. Et. T. LOUY, Lyon.

GAGNEZ comme nous de 300 à 2.000 fr. par mois et plus prouvés. Petit travail facile de correspondance chez soi pdt loisirs. Sérieux. Timbre Ecr. : HUARD, 141 bis, av. République, Bondy (S.).

1.200 fr. p. mois s. quit. empl. 2 sexes. Parl. facile chez soi. FUSEAU, 11, Marseille.

CHEZ SOI Travaux écritures sérieux. Ecrire ARNAUD, à Saint-Laurent-d'Oingt (Rhône).

On demande pers. sans connais. spéc. pour tenir emploi de bureau chez soi. Gains intéressants si sérieux. Ecr. AMI DU FOYER B. P. 40, à Saint-Denis, J. Timbre.

Travail chez soi, amusant, procure auto. J. Timbre. DROUIN, Villars-le-Pautel (Hte-Saône).

Écritures faciles à Agents 2 sexes. Ecrire av. timb. BEJAUD, 11 ter, rue Congrès, NICE.

Personnes sérieuses sont demandées pour copier adresses chez soi. BAZIN-FOURNET, à Lisieux.

Le premier hebdomadaire des faits-divers

1^{re} Année - N° 163

1 FR. 50 - TOUS LES JEUDIS - 16 PAGES

10 Décembre 1931

DÉTECTIVE

Jugements de Dieu



Sous les coups de lanières plombées du bourreau, l'un des misérables vient de mourir. Ainsi la voix de Dieu s'est fait entendre...

(Lire, pages 12 et 13, le dramatique reportage de notre collaborateur G. Strem.)

AU SOMMAIRE
DE CE NUMÉRO

Le fruit vert, par Gilbert Rougerie. — Les Hommes Punis, grand reportage au bagne, par Marius Larique. — Le souper ténébre, par Luc Dornain. — La fille perdue, par Roger Lemesle. — Sur la paille, par Augustin-Rodet. — La femme et le crime, par Frédéric Boutet.